andrieu

ACCESSOIRES

CONTACT

Fondateur
Gérard LEGRAND: 06 80 03 49 87
Email: jgl.andrieu@gmail.com

Direction Commerciale
Chrystelle LEGRAND: 03 44 22 44 05 / 06 08 24 84 87
Email: legrand.chrystelle@wanadoo.fr
lc.andrieu@gmail.com

Commercial
Frédéric CHAPUZOT: 03 44 22 44 30 / 06 80 54 84 08
Email: frederic.chapuzot@gmail.com

Commercial
Corinne MUENIMANU : 03 44 22 44 08 / 06 33 00 58 33
Email : corinnemuenimanu.andrieu@gmail.com

Commande et suivi de commande
Sébastien LEDOUX: 03 44 22 44 66
Email: sledoux.andrieu@gmail.com
Fax: 03 44 07 22 63

Technicienne Conseil
Catherine MACHU: 03 44 22 44 24
Email: andrieu.cm@gmail.com

Passez vos commandes dès maintenant par fax au 03.44.07.22.63
ou par mail sledoux.andrieu@gmail.com

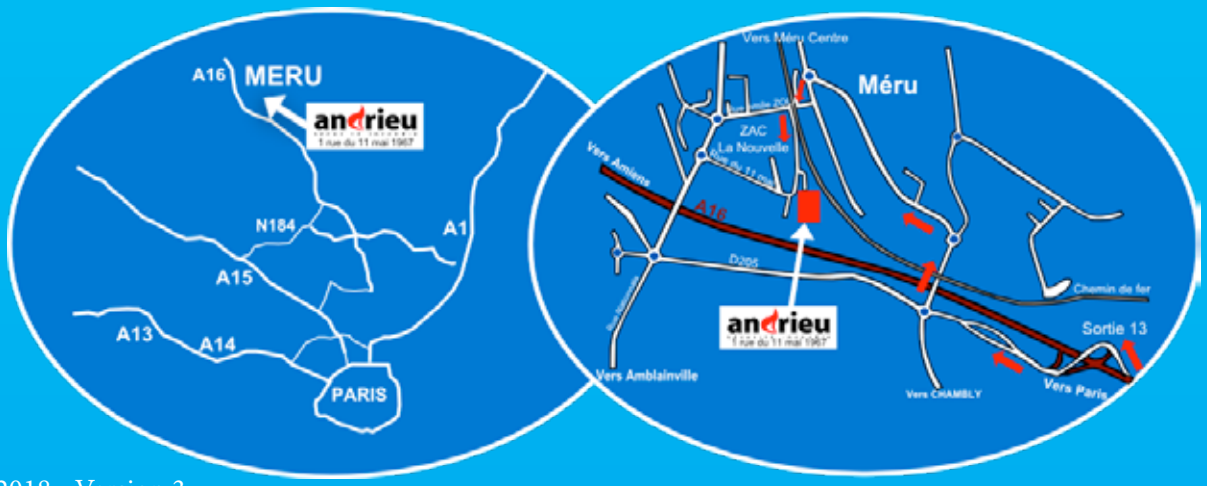

Édition 2018 - Version 3

Cher Distributeur, Cher Partenaire,

Les professionnels en sécurité incendie, hommes de terrain, ont besoin d'avoir des fournisseurs sûrs qui leur apportent des solutions simples et fiables.

C'est pourquoi la société des extincteurs Andrieu vous présente un catalogue permettant l'achat des accessoires dont vous avez besoin au quotidien.

En tant qu'entreprise déjà référencée chez nous, vous passez vos commandes d'accessoires en même temps que le reste : extincteurs ou systèmes, vous bénéficiez des mêmes délais, des mêmes conditions de règlement et des mêmes conditions de transport.

Simplicité... Gain de temps... Gain d'argent....

Si vous voulez uniquement commander des accessoires, issus du Catalogue « Andrieu Accessoires » ci-contre, le franco sera à partir de 750€ HT pour les produits issus du catalogue Andrieu Accessoires sauf Robinet Incendie Armé : Franco à partir de 3 RIA pour une livraison en une seule fois en France métropolitaine.

Andrieu s'appuie sur son réseau de distributeurs et n'a pas de réseau intégré.

Nous ne répondons pas directement aux demandes des clients finaux.

Considérant que les 2000 personnes de terrain que vous représentez sont notre force de vente, nous avons choisis de sélectionner pour vous des produits qualitatifs, testés ou conçus par nos soins dans notre bureau d'étude, à des prix compétitifs.

Ce nouveau catalogue n'a pas la prétention d'être complet. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou de vos besoins complémentaires.

Frédéric CHAPUZOT et moi-même ainsi que les gestionnaires de commandes assistés de notre technicienne-conseil Catherine MACHU sommes à votre disposition pour vous fournir de plus amples renseignements.

A très bientôt,

La présidente, Chrystelle LEGRAND pour l'Équipe ANDRIEU

Usine Méru

Usine Bosnie

SOMMAIRE

Détecteur / Alarme

- Détecteurs Page 7
- Accessoires Détecteurs Page 9
- Choix des systèmes de sécurité (SSI) Page 11
- Équipements de type 4 Page 12
- Équipements de type 3 Page 13
- Équipements de type 2b Page 13
- Équipements de type 2a Page 14
- Équipements de type 1 Page 14
- Accessoires SSI Page 15
- Gamme T5 - Equipement PPMS (Plan d'Alarme de Mise en Sûreté) Page 20

Protection Incendie

- Équipements de protection d'extincteur Page 21
- Moyens de lutte incendie Page 33
- RIA (Robinets d'Incendie Armés) Page 36

Signalisation

- Panneaux consignes Page 39
- Panneaux photoluminescent Page 40

- Panneaux divers Page 42
- Accessoires Panneaux Page 45
- Autocollants Page 45

Éclairage de sécurité

- Choix des éclairage de sécurité Page 47
- BAES, BAEH, ... Page 48

Système de désenfumage Page 52

Maintenance des extincteurs Page 53

Formation incendie - Évacuation

- Extincteurs de formation Page 56
- Brassards d'évacuation Page 56

Désenfumage Page 57

Index Page 58

CGV Page 60

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le décret N° 2011-36 du 10 janvier 2011 relatif à l'installation de Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée dans tous les lieux d'habitation obligatoire avant le 8 mars 2015, précise que ces DAAF doivent être installés et maintenus par les occupants du logement. Les propriétaires ont eux l'obligation d'installer et de maintenir les DAAF dans les logements saisonniers, les résidences hôtelières à vocation sociale, les logements attribués ou loués en raison de l'exercice ou d'un emploi, les locations meublées et les parties communes des immeubles à usage d'habitation. Les organismes agréés exerçant les activités d'inter-médiation locative sociale pour les logements-foyers et les logements familiaux sont soumis également à ces obligations.
Un délai est accordé aux propriétaires ayant signé un contrat d'achat des détecteurs au plus tard le 8 mars 2015. A condition que ses détecteurs soient installés avant le 1er janvier 2016.

Dans ce cadre, pour garantir l'application de cette loi et afin d'éviter les déclenchements intempestifs des DAAF ou tout autre dysfonctionnement produit, la société des extincteurs Andrieu vous recommande l'installation du DAAF NF EI Electronics réf Ei605 TYC avec pile lithium, présenté page 8.

Photos non-contractuelles

Détecteur / Alarme

• Détecteurs Ei

Possibilité d'interconnexion entre les DAAF NF, les détecteurs de chaleur et monoxyde de carbone (jusqu'à 12 appareils).
Portée RadioLINK environ 50 mètres.

• DAAF - Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée optique

- Conforme: NF EN14604: 2005.
- Alimentation: Pile 9 V Alcaline ou Pile lithium 9 V, 2000 mAh.
- Autonomie: 1 an et 10 ans avec la pile lithium.
- Interconnexion filaire (maximum 250 m de câbles d'interconnexion).
- Interconnexion sans fil (avec Module en option).
- Puissance de l'alarme 85 dB(A) à 3 mètres.
- Détecteur : Optique.
- Large Bouton Test & Silence.
- Socle de montage.
- Protection antivol.
- Garantie 5 ans.

	Dimensions	Référence	
DAAF Ei 605C Pile 9 V Alcaline	115 x 45 mm Poids : 200 g	N-DF2-U	(Unité)
		N-DF2-70	(Pour 70)
Complément Module Radio Ei 605MRF		N-DF2-MR	(Unité)
		N-DF2-MR30	(Pour 30)

	Dimensions	Référence	
DAAF Ei 605TYC Pile Lithium	115 x 45 mm Poids : 200 g	N-DF3-U	(Unité)
		N-DF3-70	(Pour 70)
Complément Module Radio Ei 605MTYRF		N-DF3-MR	(Unité)
		N-DF3-MR30	(Pour 30)

RadioLINK

• Détecteur de chaleur

RadioLINK

- Certifié BS 5446-2: 2003.
- Seuil de déclenchement à 58°C
- Alimentation: Pile 9 V Alcaline ou Pile lithium 9 V, 2000 mAh.
- Autonomie: 1 an et 10 ans avec la pile lithium.
- Puissance de l'alarme 85 dB(A) à 3 mètres.
- Large Bouton Test & Silence.
- Socle de montage.
- Protection antivol.
- Interconnexion filaire.
- Interconnexion sans fil (avec Module en option).
- Garantie 5 ans.

	Dimensions	Référence	
Ei 603C Pile 9 V Alcaline	120 x 50 mm Poids : 200 g	N-DCA-U	(Unité)
Complément Module Radio Ei 605MRF		N-DF2-MR	(Unité)
		N-DF2-MR30	(Pour 30)
Ei 603TYC Pile Lithium	120 x 50 mm Poids : 200 g	N-DCL-U	(Unité)
Complément Module Radio Ei 605MTYRF		N-DF3-MR	(Unité)
		N-DF3-MR30	(Pour 30)

• Détecteur de monoxyde de carbone

• Certifié NF EN-50291: 2001.
• Alimentation: Pile lithium 9 V, 2000 mAh.
• Durée de vie: 7 ans.
• Large Bouton Test & Silence.
• Socle de montage.
• Protection antivol.
• Interconnexion filaire.
• Interconnexion sans fil (avec Module en option).
• Puissance de l'alarme 85 dB(A) à 3 mètres.
• Garantie 5 ans.

	Dimensions	Référence	
Ei 208 W Sans affichage digital	120 x 105 x 45 mm Poids : 180 g	N-208W-U	(Unité)
		N-208W-50	(Pour 50)
Ei 208 DW Avec affichage digital		N-208DW-U	(Unité)
		N-208DW-50	(Pour 50)
Complément Module Radio Ei 200MRF		N-200MRFU	(Unité)
		N-200MRF50	(Pour 50)

• Détecteurs divers

• Détecteur de gaz

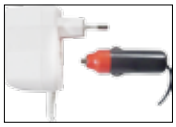

• Installation et entretien facile (allume cigare, matériel de fixation et adaptateur inclus).
• Détecte tous les gaz combustibles (LPG, LNG, Propane, Méthane,Butane, gaz naturel).
• Fonction de test autonome.
• Puissance de l'alarme 85 dB(A).
• Garantie 3 ans.

	Référence	Dimensions
Prix unitaire	N-DG	85 x 85 x 35 mm Poids : 440 g
Prix pour 48 pièces	N-DG-1C	

• DAAF - Détecteur-Avertisseur Autonome de Fumée compact avec bouton de pause

• Certifié EN 14604 et NF 292.
• Pile: 2 piles type LR03 AAA 1,5 V alcaline (durée de vie 1 an).
• Pour toutes les pièces de la maison (à l'exception des pièces humides et/ou poussiéreuses).
• Peut s'utiliser dans des campings cars, mobile homes et caravanes.
• Bouton de test pour toutes les fonctions (alarme, pile, circuit électronique).
• Auto-test toutes les minutes et signal de dysfonctionnement.
• Signal sonore : 85 dB à 3 mètres.
• Chambre de détection recouverte d'une maille filet contre l'intrusion des insectes et la pollution par la poussière.
• Signal de piles faibles pendant 30 jours.
• Maintenance vivement recommandée chaque année.
• Garantie 5 ans.

	Référence	Dimensions
BRK SA410 (NF) - Prix unitaire	N-DM1A	86 x 37 mm Poids : 160 g
BRK SA410 (NF) - Prix pour 70 pièces	N-DM1A-1C	

Photos non-contractuelles

• Accessoires détecteurs

• Déclencheur manuel d'alarme RADIO

- Clé de réarmement + vis de fixation.
- Performance RF EN300220-3.
- Alimentation: Pile Lithium Scellée.
- Avertisseur de piles faibles.
- Fonctionne avec la gamme des détecteurs RadioLink.
- Technologie de pointe minimisant les fausses alertes.
- Indicateur de transmission RF visuelle.
- Porté du signal: 150 mètres (minimum).
- Garantie de 5 ans.

	Référence	Dimensions
Déclencheur manuel Ei 407-D	N-PAR	85 x 85 x 58 mm Poids : 250 g

• Kit Malentendants - Alarme Radio Stroboscopique + coussin de vibration

- Alimentation secteur 230 VAC.
- Batterie de secours rechargeable.
- Avertisseur batterie faible.
- Tube stroboscopique haute intensité.
- Interconnexion sans fil aux appareils RadioLink.
- Coussinet vibrant enfichable.
- Voyant de transmission RF et voyants d'alimentation.
- Codage maison unique.
- Contacts auxiliaires pour connexion de dispositifs supplémentaires.
- Garantie 5 ans.

	Référence	Dimensions
Kit malentendants Ei 170RF	N-KITMAL	85 x 85 x 35 mm Poids : 300 g

• Relais Radio alimenté sur secteur

- Fonctionne avec la gamme des détecteurs RadioLINK.
- Interconnexion sans fil par RF.
- Indicateur visuel de transmission RF.
- Émetteur et récepteur radio.
- Batterie de secours au lithium rechargeable / Antivol.
- Avertissement « batterie épuisée ».
- Efficacité RF selon EN300220-3.
- Compatibilité électromagnétique selon EMC 301489-3.
- Garantie 5 ans.

	Référence	Dimensions
Commande à distance radio Ei 428RF	N-RRS	146 x 26 mm Poids : 180 g

Le Boîtier Relais Ei428 est un dispositif qui commute un relais à la réception d'un signal d'alarme provenant d'un détecteur Ei approprié. Les contacts isolés sur le plan électrique peuvent être utilisés pour un grand nombre d'applications telles que la signalisation, l'allumage de lumières, l'activation d'appareil électrique, etc.

• Télécommande radio (porte-clefs) :

• Alimentation : pile au lithium-manganèse
• Test à distance des détecteurs.
• Technologie de pointe minimisant les fausses alertes.
• Fonctionne avec la gamme des détecteurs RadioLink.
• Arrêt à distance des alertes intempestives.
• Localisation à distance de la source de l'alarme.
• Portée du signal : 10 mètres (minimum).
• Garantie 5 ans.

	Référence	Dimensions
Commande à distance radio Ei410 RF	N-TELE	85 x 37 x 12 mm Poids : 100 g

• Interrupteur de contrôle

• Pile Lithium intégrée – Autonomie 10 ans.
• Un bouton et trois fonctions :
- Test ; teste les détecteurs.
- Locate ; identifie le détecteur ayant déclenché l'alarme.
- Silence ; met l'alarme en silence pendant 10 minutes.

• Sans fil.
• Alarme et indicateur de défaut (icônes) :
- Fire (fumée ou chaleur détectée).
- CO (monoxyde de carbone détectée).
- Pile faible (fin de vie détectée).
• Conçu pour fonctionner avec les détecteurs RadioLINK compatibles.
• Garantie 5 ans.

L'interrupteur de contrôle Ei450 est conçue pour fonctionner avec les détecteurs de fumée, de chaleur et de monoxyde de carbone RadioLINK sans fils.
Cela améliore l'adaptabilité de la gamme des détecteurs et les rend plus facile à utiliser.
L'utilisateur peut ainsi actionner à distance les fonctions « test », « localisation » et « silence » des détecteurs RF dans le système.

	Référence	Dimensions
Interrupteur de contrôle Ei 450	N-EI450	90 x 90 x 30 mm Poids : 118 g

• Coffret anti-feu

Conscient qu'une intervention rapide sur un départ de feu est importante, voire vitale, la société des extincteurs Andrieu a donc développé pour vous ce coffret anti-feu.
Garantie 5 ans.

Il est composé :
• De 2 Détecteurs Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF) Ei105H fonctionnant avec une pile alcaline 9 Volts (fournie avec le détecteur). Équipés d'un bouton test, d'une sirène de 85 dB à 3 mètres ainsi que de vis de fixation.
• D'un extincteur 2 litres A.B.F eau + additif à pression permanente.
Équipé de vis ainsi que d'un support de fixation mural.

	Référence	Dimensions
Prix unitaire	N-COF-U	425 x 180 x 135 mm Poids : 4,7 kg
Prix pour 63 pièces (1 palette)	N-COF-63	
Prix pour 126 pièces (2 palettes)	N-COF-126	

Photos non-contractuelles

Détecteur / Alarme

• Choix des systèmes de sécurité incendie (SSI)

	NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT	TAUX D'OCCUPATION	CATÉGORIES				
			1 >1500P	2 701-1500P	3 301-700P	4 <300P	5 Selon Ets
L	Salles des spectacles Salles de projections Cabarets Salles polyvalentes, sports et non visées X Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de quartier	Nombre de sièges ou 0,50 m de banc / personne sans siège : 3P/m², promenoirs 4P/m² 1P/m²	A C,D,E	E			
M	Magasins de vente Centres commerciaux Aires de ventes, meubles-jardineries	Sous-sol et 1er étage: 1P/m², RDC : 2P/m² 2ème étage : 1P/m², étages supérieurs : 1P/m², 1P/3m² Surface accessible au public : prendre 1/3 de la surface du local	B	C,D,E			
N	Restaurants et débits de boissons	Assis 1P/m², debout 2P/m²					
O	Hôtels	En fonction du nombre de chambres	A	A	A	A	A
P	Salles de danse, salles de jeux	4P/m² 4ème catégorie : Salle de danse Salle de danse en sous-sol	A	B	C,D,E	C,D,E C,D,E	C,D,E
R	Enseignement*	Temporaire 1P/m², Permanent 1P/m², Service de sécurité Incendie	C,D,E	C,D,E	C,D,E		
T	Salles d'expositions**	Temporaire 1P/m², Permanent	C,D,E	C,D,E			
U	Établissements de soins	Selon déclaration du chef d'établissement	A	A	A	A	A
V	Établissements de culte	Nombre de sièges ou 1P/0,50m de banc, sans siège 2P/m²					
W	Administrations, banques, bureau	Déclaration du maître d'ouvrage ou 1P/m²	C,D,E	C,D,E			
X	Centres sportifs couverts	Selon discipline					
OA	Hôtels et restaurants d'altitude	En fonction du nombre de chambres					
EF	Établissements flottants	Selon type d'exploitation					

* Enseignement : si internat, SSI de catégorie A et équipement d'alarme de type 1.
** Salles d'expositions : si service de sécurité, SSI de catégorie A et équipement d'alarme de type 1.
A, B, C, D, E : catégorie de SSI

- Type 1
- Type 2a
- Type 2b
- Type 3
- Type 4

Article GN1: extrait du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissement recevant du public (ERP).
L'effectif des personnes admises est déterminé suivant les dispositions particulières à chaque établissement.
L'effectif total s'obtient par le cumul de l'effectif des personnes constituant le public et l'effectif des autres personnes se trouvant dans les locaux et ne disposant pas de dégagements indépendants de ceux mis à la disposition du public.

Article R123-19 du code de la construction et de l'habitation: les établissements sont quel que soit leur type, classés en catégories, d'après l'effectif du public et du personnel.
Les différentes catégories d'établissements sont les suivantes:
- 1ère catégorie (A): effectif supérieur à 1500 personnes.
- 2ème catégorie (B): effectif compris entre 701 et 1500 personnes.
- 3ème catégorie (C): effectif compris entre 301 et 700 personnes.
- 4ème catégorie (D): effectif inférieur à 301 personnes, à l'exception des établissement de la 5ème catégorie.
- 5ème catégorie (E): les établissements dans lesquels l'effectif du public n'atteint pas le chiffre fixé par le règlement de sécurité.

Les obligations réglementaires:
Toute mise en place d'un SSI de catégorie A, installation ou modification doit faire l'objet de:
- La nomination d'un coordinateur SSI NF S 61-931 article 5-3.
- Demande d'autorisation de travaux aux autorités compétentes.
- L'installation doit être réalisé par une entreprise dûment qualifiée.
- L'installation doit procéder à l'auto-contrôle de son installation et fournir les éléments nécessaires à la constitution du dossier technique.
- La maintenance de SSI de catégorie A est obligatoire.

T4 • Équipements de Type 4

Établissements concernés (NF SSI):

- Établissement recevant des travailleurs: de 1 à 700 personnes, sans matière inflammable.
- Gare souterraine ou aérienne: 1 à 300 personnes.
- Salle de spectacle: 1 à 700 personnes.
- Centre commercial: 1 à 300 personnes.
- Restaurant: 1 à 700 personnes.
- Administration / Banque: 1 à 300 personnes.
- Bibliothèque: 1 à 100 personnes.
- Établissement d'enseignement: 1 à 300 personnes.
- Salle de danse / jeux: 1 à 20 personnes.
- Salle d'exposition: 1 à 300 personnes.
- Établissement sportif couvert: 1 à 700 personnes.
- Établissement de culte.
- Musée: 1 à 1500 personnes.

• Centrale T4P à piles avec Flash : alarme autonome T4

- Système de sécurité incendie de catégorie E.
- Conforme à la norme NFS 61-936.
- Classe II , IP42.
- Diffuseur sonore conforme NFS 32-001soit 90 dB à 2 mètres.
- Déclencheur manuel conforme EN54-11.
- 1 pile 9 V type 6LR61 alcaline (autonomie de 4 ans).
- L'appareil doit être fixé à une hauteur d'environ 1,5 mètres du sol.
- L'action du déclencheur manuel engendre le déclenchement immédiat de l'avertisseur sonore.
- Vérifier régulièrement l'état des piles.

	Quantité	Référence	Dimensions
Centrale T4P (flash)	Unité	N-T4PF-U	268 x 135 x 50 mm Poids : 615 g
	Par 30	N-T4PF-30	

• Centrale T4P-RF à piles RADIO T4

- Conforme à la norme NFS 61-936, EN54-11 et EN54-6.
- 1 pile 9 V type 6F22 alcaline pour le déclencheur (autonomie de 2 ans).
- 2 piles 1,5 V type AA alcaline pour le module radio.
- Buzzer intégré signalant le niveau des piles 1,5 V type AAA.
- Diffuseur sonore conforme NFS 32-001.
- Déclencheur manuel conforme EN54-11.
- Indice de protection: IP40.
- Possibilité de combiner jusqu'à 4 zones indépendantes de T4P-RF.
- Nombre d'interconnexions: illimité.

	Quantité	Référence	Dimensions
Centrale T4P-RF	Unité	N-T4PR-U	238 x 135 x 50 mm Poids : 615 g
	Par 20	N-T4PR-20	
	Par 40	N-T4PR-40	
Centrale T4 flash	Unité	N-T4PRF-U	

• Tableau de signalisation TYPE 4S-1B / TYPE 4S-2B / TYPE 4S-4B T4

Avantages produit :

- Deux lignes de diffuseurs sonores au maximum d'une longueur de 1000 m et un courant de 500 mA au total.
- Deux contacts secs d'alarme dont un avec simplification de raccordement d'une alimentation externe.
- De 1 à 4 boucles de déclencheurs manuels.
- Possibilité de temporiser l'évacuation.

- Système de sécurité incendie de catégorie E.
- Classe II-IP 40.
- Secteur 230V – 50Hz / 60Hz.
- Batterie Ni-MH 12v-600mAh.

	Référence	Dimensions
Centrale T4S-1B	N-T4S1-U	265 x 150 x 63 mm Poids : 815 g
Centrale T4S-2B	N-T4S2-U	
Centrale T4S-4B	N-T4S4-U	

Photos non-contractuelles

T3 • Équipements de Type 3

Établissements concernés (NF SSI):

- Établissement recevant des travailleurs: de 50 personnes avec matière inflammable ou plus de 700 personnes.
- Salle de spectacle: 701 à 1500 personnes.
- Centre commercial: 301 à 700 personnes.
- Restaurant: 701 à +1500 personnes.
- Administration / Banque: 300 à 700 personnes.
- Salle d'exposition: 301 à 700 personnes.
- Établissement sportif couvert: 701 à +1500 personnes.
- Hôpital tout établissement de jour.
- Établissement flottant: 1 à 700 personnes.
- Salle de danse / Jeux: 21 à 300 personnes.

• BAAS TYPE Ma et BAAS TYPE MaME T3

- Système de sécurité incendie de catégorie D, E.
- Conforme aux normes NFS 61-936, NF EN54-11 et NFC 48-150.
- Alimentation 230 V 50Hz / 60Hz.
- Chargeur avec batterie Ni-MH étanche 12 Vcc.
- Flash en option.
- Message Français/Anglais pour le BAAS type MaME.

« Votre attention s'il vous plaît, nous vous demandons de quitter les lieux par les issues les plus proches, Votre attention s'il vous plaît, nous vous Demandons de quitter les lieux par les issues les plus proches, le signal d'évacuation va retentir. » Suivi du son NFS 32-001.

	Référence	Dimensions
SBMa	N-T3M-U	180 x 215 x 70 mm Poids : 1,35 kg
SBMa FLASH	N-T3MF-U	
SBMaME	N-T3MM-U	
SBMaME FLASH	N-T3MMF-U	

• Télécommande pour TYPE 3 T3

Permet de mettre au repos l'ensemble des T3 pour la maintenance.

- Modèle du produit: TMS-050 ou TMS-300.
- Conforme à la norme: NFS32-001.
- Alimentation: 230 VAC – 50Hz.

	Référence	Dimensions
TÉLÉCOMMANDE	N-T3-TEL	86 x 72 x 70 mm Poids : 270 g

T2b • Équipements de Type 2b

Établissements concernés:

- Gare souterraine ou aérienne: 301 à 700 personnes.
- Salle de spectacle: 1500 à 3000 personnes.
- Centre commercial: 701 à 1500 personnes.
- Administration / Banque: 701 à 1500 personnes.
- Bibliothèque: 101 à 700 personnes.
- Établissement d'enseignement: 301 à 1500 personnes.
- Établissement flottant: 701 à + 1500 personnes.
- Salle de danse: 301 à 700 personnes.
- Salle d'exposition: 301 à 1500 personnes.
- Parc de stationnement couvert max 5 niveaux.

• SBP - BAAS TYPE-Pr 2, 4 ou 8 Boucles T2b

- Étudié pour fonctionner uniquement avec le SBS et le SBR.
- Système de sécurité incendie de catégorie A, B, C, D, E.
- Normes: NFS 61-936 - NF EN54-11 - NFC 48-150.
- Alimentation: 230V 50 / 60 Hz.
- Raccordement de BAAS de type Sa et type SBS.
- Raccordement de 4 tableaux de synthèse maximum.

	Référence	Dimensions
SBP2	N-T2B2-U	180 x 210 x 67 mm Poids : 900 g
SBP4	N-T2B4-U	
SBP8	N-T2B8-U	

Photos non-contractuelles

Détecteur / Alarme

• SBSAME - BAAS DU TYPE SaMe T2b T2a T1

- Conforme aux normes: NFC 48-150 et NFS 32-001.
- Alimentation: 230V 50 / 60Hz
- Caractéristiques identiques au Type Sa avec Message enregistré suivi du son NFS 32-001:

« Votre attention s'il vous plaît, nous vous demandons de quitter les lieux par les issues les plus proches, Votre attention, s'il vous plaît, nous vous demandons de quitter les lieux par les issues les plus proches, le signal d'évacuation va retentir. »

	Référence	Dimensions
SBSaME	N-T2BSM-U	180 x 215 x 67 mm Poids : 1,50 kg
SBSaME FLASH	N-T2BSMF-U	

• SBR - TABLEAU DE SYNTHESE SBR T2b

- Nombre maximum de reports de synthèses: 4
- Système de sécurité incendie de catégorie C, D, E.
- Permet le renvoi à distance des informations issues du BAAS SBP.
- Report jusqu'à 8 boucles avec témoins lumineux.

	Référence	Dimensions
SBR	N-T2B-SBR	215 x 180 x 65 mm Poids : 450 g

• SBS - BAAS de Type Sa - bloc alarme satellite T2b T2a T1

- Étudié pour fonctionner uniquement avec le SBP, BALI ou BAYA.
- Système de sécurité incendie de catégorie C, D, E.
- Alimentation: 230 V, 50 Hz +/- 10%.
- Batterie Ni-MH ou Ni-Cd 12 V 600 mA (GP BATTERIES).
- Existe aussi avec flash intégré.

	Référence	Dimensions
SBS	N-T2BS-U	215 x 180 x 67 mm Poids : 1,150 kg
SBSa FLASH	N-T2BSF-U	

T2a T1 • Équipements de Type 2a et Type 1

• CMSI - BALI T2a

Établissements concernés:

- Centre commercial: + 1500 personnes.
- Salle de danse / Jeux: 701 à 1500 personnes.
- Bibliothèque: 701 à 1500 personnes.
- Salle d'exposition: + 1500 personnes.
- Musée: + 1500 personnes.

	Référence	Dimensions
BALI-4 (4 zones)	N-T2A-B4	Coffret C3 : 455 x 288 x 83 mm Poids : 12 kg avec batterie
BALI-8 (8 zones)	N-T2A-B8	
BALI-16 (16 zones)	N-T2A-B16	Coffret C9 : 530 x 480 x 170 mm Poids : 15,5 kg Avec batterie
BALI-24 (24 zones)	N-T2A-B24	
BALI-32 (32 zones)	N-T2A-B32	

• CMSI - BAYA T1

Établissements concernés:

- Salle de spectacle: + 3000 personnes.
- Hôtel.
- Bibliothèque: +1500 personnes.
- Hôpitaux avec locaux à sommeil.
- Gare souterraine ou aérienne: +701 personnes.
- Parc de stationnement couvert +5 niveaux.
- Maison d'accueil pour personnes âgées et handicapées.
- Salle de danse / jeux: 701 à 1500 personnes.

	Référence	Dimensions
BAYA-4 (4 zones)	N-T1-4Z	Coffret C3 : 455 x 288 x 83 mm Poids : 12 kg avec batterie
BAYA-8 (8 zones)	N-T1-8Z	
BAYA-16 (16 zones)	N-T1-16Z	Coffret C9 : 530 x 480 x 170 mm Poids : 15,5 kg Avec batterie
BAYA-24 (24 zones)	N-T1-24Z	
BAYA-32 (32 zones)	N-T1-32Z	

Photos non-contractuelles

• Accessoires SSI

• Déclencheur manuel à membrane déformable T4 T3 T2b T2a T1

Permet de:
Mieux visualiser l'état d'alarme de l'appareil.
L'actionner et le réarmer autant de fois que nécessaire grâce à sa membrane auto déformante qui évite le changement de la vitre.
Raccorder le déclencheur manuel, si nécessaire dans une boucle de détection incendie grâce à la résistance incorporée qui peut être mise en service par la suppression du strap.

Pour déclencher l'appareil il suffit d'appuyer au centre de la zone de manœuvre, alors un changement d 'aspect de la zone d'information signale l'état d'alarme. Pour le réarmer il faut introduire une clef dans les trous prévus à cet effet en dessous de l'appareil, une simple pression verticale sur la clef remet le déclencheur en état de veille.
Il est possible d'ajouter un capot Crystal et de le plomber. Le déclencheur manuel existe aussi avec un module radio.
Il est désormais possible de mettre en saillie ou d'encastrer Le déclencheur manuel à partir de la même référence article. Il s'encastre dans la plupart des pots ronds de différentes marques. Ce qui est un avantage certain pour l'installation.

	Référence	Dimensions
Déclencheur 4710R1 simple contact EN 54-11	N-T0-DMRS	86 x 87 x 52 mm Poids : 145 g
Déclencheur 4711R1 double contact EN 54-11	N-T0-DMRD	
Déclencheur 4713R1 double contact étanche EN 54-11 IP65	N-T0-DMRDE	
Déclencheur manuel RADIO 4710R1-RF	N-DMR-U	87 x 87 x 53 mm Poids : 145 g
Capot CRYSTAL	N-T0-CAP-U	87 x 87 mm Poids : 10 g

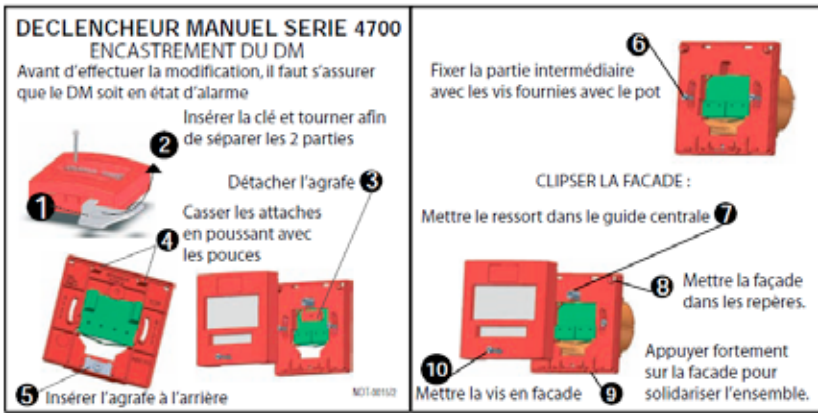

• Clé de réarmement pour Déclencheur manuel et T4 T4

	Référence	Poids
Clé de réarmement (lot de 10)	N-T4-CLE10	20 g

• STILIC – Avertisseur sonore avec ou sans FLASH

T4 T2a T1

- Installation à l'intérieur des bâtiments - type A.
- Référentiel normatif: EN 54-03 et NFS32-001.
- IP: 21C - Classe II.
- Fonctionnement: de -10°C à +40°C.
- HR fonctionnement: <95 % sans condensation.
- Stockage: de +10°C à +40°C.
- Tension de service: STILIC de 12 V à 55 V.
  STILIC FLASH de 12 V à 35 V.
- Pression acoustique: Classe B (>90 dB à 2 m).
- Son conforme à la norme NFS 32-001.
- Existe aussi avec flash intégré (5 candela non réglable).

	Référence	Dimensions
STILIC (pour SSI de type T4, T2a et T1)	N-T0-AV3	95 x 171 x 50 mm Poids : 200 g
STILIC FLASH (pour SSI de type T4)	N-T0-AV4	

• NIA - Indicateur d'action pour tous détecteurs

T1

- Non polarisé pour simplifier le raccordement.
- Couleurs du voyant lumineux (rouge, vert, jaune) afin de répondre aux besoins spécifiques du client.
- Intensité lumineuse: 22 mcd - Consommation: 10 mA.
- Tension d'alimentation: 5 à 30 V en courant continu.
- Existe aussi avec « clignotant et sonore » ou étanche.

	Référence	Dimensions
NIA	N-T1-NIA	66 x 84 x 31 mm Poids : 140 g
NIACS clignotant et sonore	N-T1-NIACS	
NIAE étanche	N-T1-NIAE	52 x 52 x 35 mm Poids : 200 g

INDICATEUR D'ACTION ETANCHE

- IP65 - Intensité lumineuse: 22 mcd
- Tension d'alimentation: 5 à 30 V -10 mA
- Boîtier ABS, couleur gris.

• Ventouse électromagnétique DAS (Dispositif Actionné de Sécurité)

T4 T3 T2b T2a T1

- Norme appliquée: NF S 61-937.
- IP 42 Isolation III.
- Câble catégorie C2 à utiliser.
- Tension de fonctionnement: 24 V.
- Force de maintien: 20 daN.
- Consommation de courant <20 mA (24 V) +/-5%.
- Dimension des contres plaques: 60 mm de diamètre.
- Livré avec contres plaques fixe et articulée.
- Protection anti-vandalisme.

	Référence	Dimensions
Ventouse 20 DaN à rupture (24 V)	N-T0-V1	105 x 75 x 28 mm Poids : 0,8 kg

Photos non-contractuelles

• Ventouse blindée pied de sol à rupture de courant + bouton arrêt maintien

T4 T3 T2b T2a T1

- Norme appliquée: NF S 61-937.
- IP : 42 Isolation III.
- Câble catégorie C2 à utiliser.
- Tension de fonctionnement: 24 V ou 48 V.
- Force de maintien: 20 daN.
- Consommation: 0,67 W maximum.
- Système anti-rémanent.
- Dimension de la contre plaque: 60 mm.
- Protection anti-vandalisme.

	Référence	Dimensions
Ventouse pied de sol à rupture de courant blindée + Bouton arrêt maintien	N-T0-V2	112 x 107 x 81 mm Poids : 0,737 kg

• Diffuseur sonore d'alarme feu RADIO

T4

- Installation à l'intérieur des bâtiments - type A.
- Son conforme NF S 32-001 de Classe B (>90 dB).
- Référentiel normatif: EN 54-03 et NFS32-001.
- IP: 42.
- Température de fonctionnement: de -10°C à +55°C.
- HR fonctionnement: <95 % sans condensation.
- Température de stockage: de -20°C à +70°C.
- 1 pile 9 V 0,62 Ah 6LR61 alcaline + 2 piles type AA alcaline.
- Autonomie d'environ 2 ans.

	Référence	Dimensions
RADIO TT4DS-RF	N-T4-DIF2	130 x 150 x 70 mm Poids : 491 g

• Transpondeur RADIO

T4

Le transpondeur permet d'améliorer les transmissions de radiofréquences. Il est possible d'utiliser au maximum 3 transpondeurs par zone d'alarme pour étendre la portée du dispositif.

Une gamme qui intègre:
- 4 piles type AA alcaline.
- L'appareil doit être fixé à une hauteur d'environ 1,5 m du sol.
- Portée entre chaque dispositif radio: 100 mètres maximum.
- Autonomie d'environ 2 ans.

	Référence	Dimensions
TT4TRANSP-RF	N-T4-TR	130 x 150 x 39 mm Poids : 240 g

• Relais RADIO

T4

Le boîtier relais radio permet de reporter un état d'alarme par le basculement d'un contact sec.

Une gamme qui intègre:
- Conforme à la norme NF S 61-936.
- 1 pile 9 V type 6F22 alcaline + 2 piles type AA alcaline.
- L'appareil doit être fixé à une hauteur d'environ 1,5 mètres du sol.
- Portée entre chaque dispositif radio: 100 mètres maximum.
- Autonomie d'environ 2 ans.

	Référence	Dimensions
TT4BR-RF	N-RT4R-U	130 x 150 x 39 mm Poids : 240 g

• TT4DL-RF Diffuseur visuel d'alarme feu RADIO T4

Dans le cadre de l'article GN-8 du règlement Sécurité Incendie des ERP, le diffuseur lumineux permet de signaler une évacuation incendie d'une manière visuelle et ainsi de tenir compte de la spécificité de l'handicap des personnes malentendantes amenées à être isolées dans une partie du bâtiment.

- Installation à l'intérieur des bâtiments de type A.
- IP: 42.
- Conforme à la norme NF S 61-936.
- 2 piles 9 V type 6F22 alcaline + 2 piles type AA alcaline.
- LED ultra-luminescente.

	Référence	Dimensions
TT4DL-RF	N-DVAF-U	130 x 150 x 70 mm Poids : 240 g

• OX-8 – Détecteur Optique de fumée T1

- Type: conventionnel - NF EN 54-7.
- Type de liaison au système: filaire.
- IP 32 - CLASSE II.
- Tension de service: de 13 à 27 Vcc.
- Consommation en veille: <150 Ma.
- Consommation en alarme: 22 mA +/- 3 mA.
- Plan d'installation: sous plafond.
- Aire maximale surveillée: 80 m² (plafond horizontal).
- Hauteur maximale: 12 mètres du niveau surveillé.
- Déclenchement en état d'alarme après 30 secondes environ.

Télécommande : Permet le déclenchement et le réarmement du détecteur à distance.

	Référence	Dimensions
OX-8 (pour SSI de type T1)	N-T1-OX8	100 x 48 mm Poids : 160 g
Télécommande OX-8	N-T1-TEL	50 x 30 mm Poids : 35 g

• BOSY 1 – Boîtier de synthèse pour Type 1 et Type 2a T2a T1

- Couleur: Blanc.
- Indice de protection: IP 42.
- Classe de protection contre les chocs électriques: Classe II.
- Alimentation générale externe: 12 V à 24 V.

Ce boîtier de synthèse permet le renvoi à distance des informations générales issues d'un tableau de signalisation d'alarme incendie. La liaison s'effectue avec du câble téléphonique 9/10ème et une alimentation externe.

	Référence	Dimensions
BOSY 1	N-T1-BOSY	145 x 130 x 35 mm Poids : 380 g

Photos non-contractuelles

• Batterie

T4 T3 T2b T2a T1

	Référence	Dimensions
Batterie NimH 12 V et 0,6 A	N-T0-BAT1	97 x 48 x 54 mm Poids : 112 g
Batterie au plomb 12 V et 1,3 A	N-T0-BAT2	97 x 48 x 54 mm Poids : 543 g
Batterie au plomb 12 V et 7,2 A	N-T0-BAT3	151 x 65 x 91 mm Poids : 2,2 kg

• Alimentation Secourue (sans batterie)

T4 T3 T2b

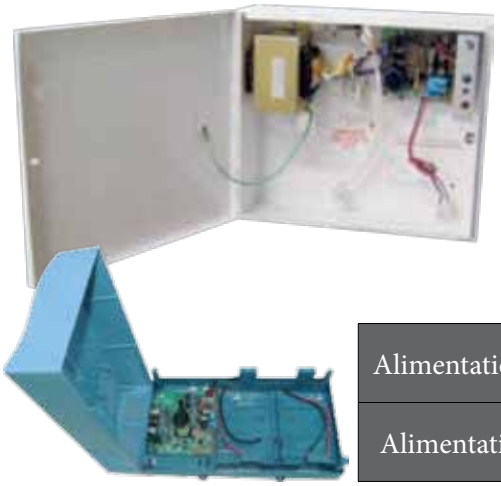

- Alimentation régulée 220 V /24-1 A et 220 V / 24 - 2,5 A.
- Boîtier: Acier, couleur : RAL 9010 blanc.
- LED verte de présence alimentation.
- Sans batterie.
- Alimentation régulée 220 V / 24 V - 4 A.
- Boîtier: plastique, couleur bleu.
- 2 batteries de 7,2 Ah – 12 V (non fournies).

	Référence	Dimensions
Alimentation Régulée 220 V /24-2,5 A	N-T0-AL2	330 x 330 x 85 mm Poids : 1,2 kg
Alimentation Régulée 220 V / 24-4 A	N-T0-AL3	335 x 185 x 100 mm Poids : 800 g

• AES pour systèmes de détection incendie et centrale de mise en sécurité incendie

T2a T1

AES: Alimentation Électrique de Sécurité.

SIGNALISATION: VOYANTS ET REPORTS D'ALARMES (sécurité positive)
Les quatre voyants indiquent l'état de L'AES. Ils sont associés à trois relais de report d'alarme à contact sec. Le voyant vert « présence sortie 2 » indique que la tension est présente sur les bornes protégées de la sortie 2 (redondante).
La tension est fournie par le redresseur / chargeur ou par la batterie. Le voyant vert « présence sortie 1 » indique que la tension délivrée est présente sur les bornes protégées de la sortie 1. Le relais et son connecteur « présence sortie 1 » sont associés à ce voyant.

L'AES est utilisée sur les T2a et T1 uniquement dans les installations importantes (> 625 mA). Une AES est déjà intégrée dans les T2a et les T1.

Une gamme qui intègre:
- 4 voyants d'états.
- 3 relais de report d'alarmes.
- une protection batterie tension basse.
- un dispositif de vérification et maintien de la pleine charge de la batterie.
- une compensation de la tension de charge en fonction des variations de température.
- Conforme aux normes NFS 61-940 et NF EN 54-4.
- Compartiment batterie séparé.
- Capacité de batteries autorisées: 7 Ah à 24 Ah en 24 Vcc.

	Référence	Dimensions
AES Coffret mural MC 24 V / 2 A (Batterie incluse)	N-T0-AES1	350 x 290 x 185 mm Poids : 7 kg
AES Coffret mural MC 24 V / 4 A (Batterie incluse)	N-T0-AES2	

Photos non-contractuelles

• Gamme T5 - Équipement d'Alarme PPMS
(Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Caractéristiques communes :

- Son : son d'alerte PPMS de classe B (>90 dB)
- Classe lumineuse : S*/ Bleu / 1Hz+/- 12%
- Alimentation DS / DL : 1 pile 9 V 0.62 Ah - 6LR61 alcaline
- Température de stockage : -20°C, +70°C
- Température de fonctionnement : -10°C, +55°C

Caractéristiques équipements RADIO :

- Autonomie : 2 ans en veille + 5 min en alarme Générale
- Nombre de zones d'alarme indépendantes : 4
- Nombre d'interconnections : illimité
- Alimentation carte radio : 2 piles type AA alcaline

• Équipement d'Alarme PPMS à pile avec ou sans Flash : Alarme autonome

	Quantité	Référence
Alarme T5 à pile PPMS	Unité	N-T5-P-U
Alarme T5 à pile PPMS	30	N-T5-P-30
Alarme T5 à pile avec Flash PPMS	Unité	N-T5-PF-U
Alarme T5 à pile avec Flash PPMS	30	N-T5-PF-30

• Équipement d'Alarme RADIO PPMS à pile avec ou sans Flash

	Quantité	Référence
Alarme T5 RADIO à pile PPMS	Unité	N-T5-RP-U
Alarme T5 RADIO à pile PPMS	10	N-T5-RP-10
Alarme T5 RADIO à pile avec Flash PPMS	Unité	N-T5-RPF-U
Alarme T5 RADIO à pile avec Flash PPMS	10	N-T5-RPF10

• Diffuseur Sonore RADIO pour équipement PPMS
• Diffuseur Lumineux RADIO pour équipement PPMS

	Quantité	Référence
Alarme T5 diffuseur sonore RADIO PPMS	Unité	N-T5-DSAR
Alarme T5 diffuseur lumineux RAIOD PPMS	Unité	N-T5-DVAFR

• Diffuseur Sonore étanche RADIO pour équipement PPMS

Quantité	Référence
Unité	N-T5-AVSR

• Déclencheur manuel simple contact RADIO pour équipement PPMS

Quantité	Référence
Unité	N-T5-DMR-N

• Transpondeur RADIO pour équipement PPMS

Quantité	Référence
Unité	N-T5-TR

• Boîtier relais RADIO pour équipement PPMS

Quantité	Référence
Unité	N-T5-RR

Photos non-contractuelles

• Équipements de protection d'extincteur

• Housse Extincteur M1 classique (avec coiffe)

• Housse 6-9 L / kg

	Référence	Poids
6 L / kg de 1 à 10 pièces	N-H6L N-H6	200 g
6 L / kg de 11 à 50 pièces	N-H6L50 N-H650	
6 L / kg de 51 à 100 pièces	N-H6L100 N-H6100	
6 L / kg de 101 et +	N-H6L+ N-H6+	
9 L / kg de 1 à 10 pièces	N-H9L N-H9	250 g
9 L / kg de 11 à 50 pièces	N-H9L50 N-H950	
9 L / kg de 51 à 100 pièces	N-H9L100 N-9100	
9 L / kg de 101 et +	N-H9L+ N-H9+	

• Toutes les housses sont en tissu traité anti-UV pour une excellente tenue dans le temps.
• Le corps de la housse est en tissu rouge polyester enduit PVC classé au feu M1.
• La coiffe en tissu microporeux, permet l'évacuation de l'humidité, et évite que la condensation ne détériore prématurément l'extincteur et permet d'identifier de loin le type d'extincteur.

• Housse CO^2

	Référence	Poids
2 kg CO2 de 1 à 10 pièces	N-HC2	250 g
2 kg CO2 de 11 à 50 pièces	N-HC2-50	
2 kg CO2 de 51 à 100 pièces	N-HC2-100	
5 kg CO2 de 1 à 10 pièces	N-HC5	300 g
5 kg CO2 de 11 à 50 pièces	N-HC5-50	
5 kg CO2 de 51 à 100 pièces	N-HC5-100	
10 kg CO2	N-H10	570 g
2 x 10 kg CO2	N-H20	1,5 kg
30 kg CO2	N-H30	

Photos non-contractuelles

• Housse Extincteur M1 ISO (sans coiffe)

• Housse 6-9 L / kg, CO2 2 kg et 5 kg

	Référence	Poids
6 L / kg de 1 à 99 pièces	N-H6R	200 g
6 L / kg de 100 et +	N-H6R+	
9 L / kg de 1 à 99 pièces	N-H9R	250 g
9 L / kg de 100 et +	N-H9R+	
CO2 2 kg de 1 à 99 pièces	N-HC2R	
CO2 2 kg de 100 et +	N-HC2R+	
CO2 5 kg de 1 à 99 pièces	N-HC5R	300 g
CO2 5 kg de 100 et +	N-HC5R+	

	Référence	Poids
Extincteur 6 / 9 rouge M1	N-H69-M1	250 g

• Housse diverse

	Référence	Poids
Douche portative 9 L	N-H-DOUCHE	250 g
25 kg cylindrique	N-H25	1,5 kg
25 L cylindrique	N-H25L	
50 kg cylindrique ancien modèle	N-H50KG	450 g
50 L cylindrique ancien modèle	N-H50L	
Extincteur CP 45 L (PP)	N-H-CP45	
Extincteur CP 50 kg (PP)	N-H-CP50	
RIA D600 (DN 33) épaisseur 400 mm	N-H-RIA	400 g

• Housse TITAN

	Référence	Poids
45 L TITAN	N-H-TITANE	450 g
50 kg TITAN	N-H-TITAN	
100 kg TITAN	N-H100KG	1,5 kg
100 L TITAN	N-H100L	

Housses M1 ISO
CO2 2 kg et 5 kg.

Housse 6/9 M1.

Housses M1 ISO
6 et 9.

Photos non-contractuelles

• Cache Extincteur Hybride

- Tissu classé au feu M1.
- Armature de maintien en PVC classé au feu M1.

Dimensions housses :
2 kg : longueur 66 cm, largeur 26 cm, épaisseur 11 cm et poids 0,480 kg.
5 kg : longueur 89 cm, largeur 30 cm, épaisseur 18 cm et poids 0,850 kg.
6 kg : longueur 72 cm, largeur 21 cm, épaisseur 15 cm et poids 0,660 kg.
9 kg : longueur 90 cm, largeur 24,5 cm, épaisseur 15 cm et poids 0,750 kg.

		Housse Rouge	Housse Blanche	Housse Grise	Housse Noire
Modèle	Quantité	Référence	Référence	Référence	Référence
2 kg CO2	Unité	N-CEH2-R	N-CEH2-B	N-CEH2-G	N-CEH2-N
5 kg CO2	Unité	N-CEH5-R	N-CEH5-B	N-CEH5-G	N-CEH5-N
6 l/kg	Unité	N-CEH6-R	N-CEH6-B	N-CEH6-G	N-CEH6-N
9 l/kg	Unité	N-CEH9-R	N-CEH9-B	N-CEH9-G	N-CEH9-N

Possibilité de personnaliser la housse avec de nombreuses couleurs et marquages, nous consulter.

• Coffret Escamotable (6 L / kg)

Coffret escamotable en trois parties, 1 partie fixe au mur, et deux parties mobiles.

Le fait de lever la partie haute libère la coque et permet ainsi la prise en main de l'extincteur.
Traitement de la matière anti-UV.
Matière vitre: Polycarbonate.
Matière coffret: Polypropylene.

	Quantité	Référence	Poids
Coffret escamotable Rouge	Unitaire	N-CE6B-U	720 x 280 x 210 mm Poids : 2,5 kg
	Par 10	N-CE6B-10	
	Par 30	N-CE6B-30	
	Par 50	N-CE6B-50	

• Armoire Métallique

Armoire métallique en acier zingué d'épaisseur 1 mm, peinture RAL 3000.
Fermeture à clé. Boite à clé sur la porte avec une vitre à briser.

	Quantité	Référence	Poids
Armoire métallique	Unitaire	N-ARMOIRE	830 x 480 x 245 mm Poids : 11 kg
	Par 10	N-ARMOI-10	
	Par 30	N-ARMOI-30	

• Serrure armoire métallique

Référence
N-SERRURE

• Vitre armoire métallique

Référence
N-VITRE

Photos non-contractuelles

• Coffret Rouge et Noir pour extincteur 6-9 L / kg et 5 kg CO2 de la gamme ANDRIEU

Ce coffret est spécialement prévu pour pouvoir accueillir tous les extincteurs Portatif ANDRIEU (6-9 kg / L et CO2).

- Polypropylène injecté.
- Extrêmement résistant aux chocs.
- Grande fenêtre d'inspection.
- Dispositif d'étanchéité labyrinthe.
- Fermeture par 2 fixations rapide
- Possibilité de mettre un scellé.
- 1 ou 2 sangles* de maintien de l'extincteur à largage rapide.
- Points de fixation au châssis renforcés.

Dans tous les lieux où l'extincteur peut être exposé à des intempéries, soumis à des milieux agressifs ou utilisation abusive, le coffret REGON assure une protection efficace.
C'est un produit très technique et de haute qualité industrielle.

Tableau équivalence avec les extincteurs Andrieu:

	Coffret REGON 6	Coffret REGON 9
Extincteur CPP6	OUI (sangle Ø160 mm)	NON
Extincteur CPP9	OUI ⚠ (sangle **Ø180 mm**)	NON
Extincteur 6 kg / L	OUI (sangle Ø160 mm)	NON
Extincteur 9 kg / L	NON	OUI (sangle Ø160 mm)
Extincteur DC2	OUI * (sangle Ø160 mm)	NON
Extincteur DC5	NON	OUI (sangle Ø160 mm)

* La configuration DC2 avec la sangle Ø160 possède un jeu.

⚠ Prévoir Grande sangle Ø180 mm pour le CPP9 à la commande.

	Dimensions extérieures	Dimensions intérieures	Poids	Quantité	Référence
Coffret REGON 6 pour CPP6, CPP9 et extincteur 6 L / kg	715 x 335 x 240 mm	645 x 244 x 204 mm	2,70 kg	Unitaire	N-C6-U
				Par 20	N-C6-20
Coffret REGON 9 pour extincteur 9 L / kg et DC5	865 x 335 x 240 mm	795 x 244 x 204 mm	3,25 kg	Unitaire	N-C9-U
				Par 20	N-C9-20

Possibilité de rajouter un deuxième anneau de fixation:

	Dimensions	Référence
Anneau de fixation pour coffret extincteur 6-9 L / kg	Ø 160 mm Poids : 170 g	N-ANNEAU
Anneau de fixation pour coffret extincteur CPP9	Ø 180 mm Poids : 170 kg	N-ANNEAU1

Photos non-contractuelles

• Coffret double pour Extincteur 6 L / kg

Coffret double pour extincteur 6 g / 6L.
Ce coffret extincteur double est idéal pour l'extérieur (exposition aux intempéries). Coffret spécial transport, il dispose d'une serrure et d'une vitre à briser avec la clé triangle en série à l'intérieur.

Possède 2 sangles pour fixer les extincteurs (possibilité d'en rajouter sur demande comme sur la photo ; N-ANNEAU p24).

	Dimensions	Référence
Coffret extincteur DOUBLE	616 x 735 x 270 mm Poids : 7 kg	N-CDBL-U

Ce coffret existe en blanc ou vert ainsi que sans serrure. Possibilité de mettre des étagères à l'intérieur, pour y mettre du matériel. Nous contacter.

• Coffret « Strasbourg » pour Extincteur 6 et 9 L / kg ou 2 et 5 kg

Caractéristiques des coffrets pour extincteurs
• Corps rouge en polystyrène choc traité anti-UV.
• Porte rouge en polystyrène choc traité anti-UV ou porte transparente en PVC cristal.
• Charnières en acier inoxydable de qualité Marine.
• Scellé de couleur permettant l'identification du type d'extincteur et le contrôle de la non-ouverture du coffret.

	Dimensions	Référence
Coffret Strasbourg avec serrure	840 x 400 x 270 mm Poids : 8 kg	N-COFF-S
Coffret Strasbourg avec bouton		N-COFF-SB
Coffret Strasbourg double avec clef	850 x 600 x 300 mm Poids : 8 kg	N-COFF-SDC
Coffret Strasbourg double avec bouton		N-COFF-SDP
Coffret Strasbourg bouteille avec porte transparente	840 x 400 x 270 mm Poids : 8 kg	N-COFF-BT

Avantage sécurité du scellé Strasbourg de couleur
• Le scellé de couleur permet d'identifier le type d'extincteur présent dans le coffret (eau, poudre, CO^2) .
• Le scellé est mis en place lors de l'installation chez le client. Il se détruit lorsque la porte est ouverte.
• La présence du scellé permet de vérifier immédiatement la non-ouverture du coffret.

• Coffret sécurité pour Appareil Respiratoire Individuel (ARI)

(Commercialisé sans ARI).

Caractéristiques du coffret ARI
• Identification APPAREIL RESPIRATOIRE.
• Tablette basse pour poser le dosseret.
• Ceinture type velcro pour le maintien de l'ARI.
• Matières utilisées identiques aux coffrets « Strasbourg ».

	Dimensions	Référence
Coffret de sécurité pour ARI	840 x 400 x 270 mm	N-COFF-ADT

• Coffret Extibox

Ensemble coffret Extibox à compléter :
Capot + support

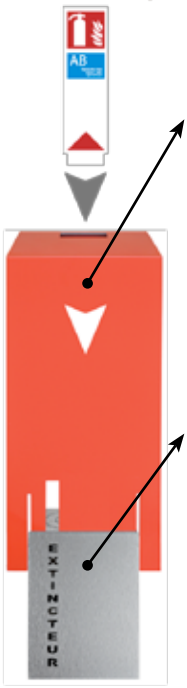

Capot Extibox up :
Dimensions : H 585 x L 280 x l 210 mm.
Matière : composite aluminium et polyéthylène.
Laquage polyester.
Résistant aux UV. Poids : 1,5 kg.
Coffret compatible uniquement avec les extincteurs 6 L / kg et CO2 2 kg.

Support Extibox :
Dimension : H 285 x L 200 x l 210 mm.
Matière : composite aluminium et polyéthylène.
Laquage polyester.
Résistant aux UV. Poids : 800 g.
Adaptable à tous les extincteurs 6 / 9 litres et kilos et CO2 2 et 5 kg. Jusqu'à un diamètre de corps maximal de 180 mm.

Extibox peut être fixé au mur par adhésif double-face ou par vissage. Extibox absorbe les plinthes jusqu'à 6 cm.

Pour commander, n'oubliez pas les 2 références :
le support Extibox + le capot Extibox up.

Support Extibox	Référence	Référence
Poli chromé	N-EXSUPC-U	N-EXSUPC25
Aluminium brossé	N-EXSUPA-U	N-EXSUPA25
Blanc brillant RAL 9010	N-EXSUPB-U	N-EXSUPB25
Rouge brillant RAL 3020	N-EXSUPR-U	N-EXSUPR25
Noir brillant	N-EXSUPN-U	N-EXSUPN25

Capot Extibox Up	Référence	Référence
Dépoli	N-CAPEXD-U	N-CAPEXD25
Poli chromé	N-CAPEXC-U	N-CAPEXC25
Aluminium brossé	N-CAPEXA-U	N-CAPEXA25
Blanc brillant RAL 9010	N-CAPEXB-U	N-CAPEXB25
Rouge brillant RAL 3020	N-CAPEXR-U	N-CAPEXR25
Noir brillant	N-CAPEXN-U	N-CAPEXN25

Photos non-contractuelles

• Plaques signalisant la classe de feu pour coffret Extibox

2 aspects de plaques :
-Transparent
-Dépoli
Matière : plexiglas
Dimensions :
100 x 350 mm

		Référence	Référence
Aspect transparent	A	N-SIGTA-U	N-SIGTA25
	AB	N-SIGTAB-U	N-SIGTAB25
	B	N-SIGTB-U	N-SIGTB25
Aspect dépoli	A	N-SIGDA-U	N-SIGDA25
	AB	N-SIGDAB-U	N-SIGDAB25
	B	N-SIGDB-U	N-SIGDB25

• Supports muraux pour coffret Extibox

	Référence
Support mural en hauteur	N-ACMUR
Fixation murale d'angle	N-ACANG

Pose dans l'angle d'un mur pour faciliter l'accès avec accessoire dédié.

Pose murale en hauteur avec accessoire dédié.

• Coffret Protect Design

Dans un souci d'esthétique, Andrieu a choisi pour vous le coffret PROTECT DESIGN. Alliant résistance et élégance ce modèle est parfaitement conçu pour protéger et intégrer vos extincteurs en version murale.

Simplicité

Système de fixation simple (boutonnière et / ou platine) vous permettant un montage et démontage rapide.
Facile à nettoyer: un coup de chiffon suffit.
Protège l'extincteur de la poussière et des chocs.

Qualité

Fabrication française semi-artisanale.
Matériaux: PETG et Aluminium 3 mm d'épaisseur.
Finition: Alu brossé.

Visibilité

Visibilité accrue dans l'obscurité grâce à la signalisation photoluminescente.

	Dimensions	Référence
CAPOTAGE OPUS	706 x 290 x 208 mm Poids : 2 kg	N-CAPOT-AB

Photos non-contractuelles

• Chariot Porte Extincteur

Chariot permettant de transporter jusqu'à quatre extincteurs simultanément.

	Référence
Chariot à un extincteur 6-9 kg / L	P-CHARIOT1
Chariot à deux extincteurs 6-9 kg / L	P-CHARIOT9
Chariot à quatre extincteurs 6-9 kg / L	P-CHARIOT4
Chariot à un extincteur CO2 5 kg	P-CHARIOT5

• Porte extincteur noir

Porte extincteur de sol utilisable pour les extincteurs PA 6-9 kg / L des gammes ANDRIEU. Élégant, pratique, facilement transportable, il permet de positionner simplement un extincteur dans une pièce. Ceci sans avoir à réaliser le moindre travail de fixation.

	Dimensions	Quantité	Référence
Porte extincteur Noir	H750 x L350 mm Poids : 2,6 kg	Unité	N-PORTE-N
		Par 50	N-PORTE-N1
		Par 100	N-PORTE-N2

• Porte extincteur Chromé

Un Support Extincteur Chromé, parce que vos locaux méritent le haut de gamme !

Pour une clientèle soucieuse de préserver la beauté des locaux aménagés, la Société des Extincteurs ANDRIEU a conçu un support chromé. Que ce soit avec un extincteur classique ou bien un ADF (Appareil Décoratif Fonctionnel), son design haut de gamme permet de mettre en valeur les lieux aménagés ou classés.

	Dimensions	Quantité	Référence
Porte extincteur Chromé	H750 x L350 mm Poids : 2,6 kg	Unité	N-PORTE-C
		Par 50	N-PORTE-C1
		Par 100	N-PORTE-C2

Photos non-contractuelles

• Support aimant universel

Support aimant universel adapté à tous les extincteurs portatifs.

Il se fixe grâce à ses 4 aimants.
Livré avec 2 vis M6, 2 écrous et 2 rondelles ainsi que 2 vis M5, 2 écrous et 2 rondelles.

	Dimensions	Quantité	Référence
Support aimant universel	Épaisseur : 16 mm Ø 155 mm Poids : 470 g	Unité	N-PORTEXT
		Par 50	N-PORTEXT2

• Support aimant pour couverture anti-feu

Petit support magnétique qui s'adapte à tous les boîtiers et pochettes de couverture anti-feu.

Il peut être utilisé pour fixer d'autres éléments de protection incendie.
Trou fileté M4 avec vis 6 pans creux.

	Dimensions	Référence
Support aimant pour couverture anti-feu	Diamètre 66 mm Poids : 105 g	N-ACOUV
		N-ACOUV50

• Support extincteur magnétique

Le support est repositionnable à volonté sur une surface métallique grâce à sa semelle aimantée. Il permet d'accueillir un grand nombre de modèle d'extincteur.

	Dimensions	Référence
Support extincteur magnétique DC2	160 x 250 mm Poids : 750 g	NC-SADC2
Support extincteur magnétique 6-9 L / kg	160 x 500 mm Poids : 1,08 kg	N-SA695

• Adaptateur

Ces adaptateurs permettent de pouvoir accrocher les extincteurs gammes CPP et CO2 sur les support muraux ou support magnétiques.

Adaptateur DC2 pour porte extincteur 6/9 L.

	Poids	Référence
Adaptateur DC5	40 g	N-ADDC

Adaptateur CPP et DC5 pour porte extincteur 6/9 L.

	Poids	Référence
Adaptateur CPP 6/9	60 g	N-ADCPP

• Registre d'accessibilité

Cahier à compléter par le responsable de l'ERP ou par un tiers agissant en qualité de conseil.

Contenu :

- Informations sur l'ERP.
- Rappel de la réglementation en vigueur.
- Tableau d'audit des prestation en vigueur.
- Liste des actions correctives mise en place.

	Dimensions	Référence
Unité	Cahier au format A4. 40 pages	N-R-ACC
50 pièces		N-R-ACC-50
100 pièces		N-R-ACC100

• Registre Public d'accessibilité

Classeur compléter par le responsable de l'ERP ou par un tiers agissant en qualité de conseil. Son contenu et ses modalités de diffusion et de mise à jour sont actuellement fixés par le décret 2017-431 du 28 mars 2017 et l'Arrêté du 19 avril 2017.

Contenu :

- Information complète sur les prestations fournies dans l'ERP.
- La liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'ERP aux personnes handicapées.
-La description des actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.

	Dimensions	Référence
Unité	Classeur au format A4	N-R-PUB
50 pièces		N-R-PUB-50
100 pièces		N-R-PUB100

• Registre de sécurité (ERP, Habitation et Industrie)

Registre de 80 pages.
Contient un rappel des réglementations principales en vigueur à l'intérieur des locaux.

	Dimensions	Référence
De 1 à 20	Format A4 80 pages Poids : 180 g	N-REG-UNI
De 21 à 50		N-REG-U50
De 51 à 100		N-REG-U100
De 101 à 200		N-REG-U200
De 201 à 500		N-REG-U500
+ de 500		N-REG-+500

Photos non-contractuelles

• Pochette Registre de sécurité type A et type B

	Dimensions	Quantité	Référence
Type A	L 230 x H 310 Épaisseur 20 mm	Unité	N-RSCA
		Par 50	N-RSCA50
Type B	L 270 x H 350 Épaisseur 50 mm	Unité	N-RSCB
		Par 50	N-RSCB50

• Sacoche en tissu épais synthétique (PVC) rouge, facilement lavable, conservant très bien sa couleur rouge malgré l'action des UV.
• La sacoche est maintenue fermée à l'aide d'une bande auto-agrippante.

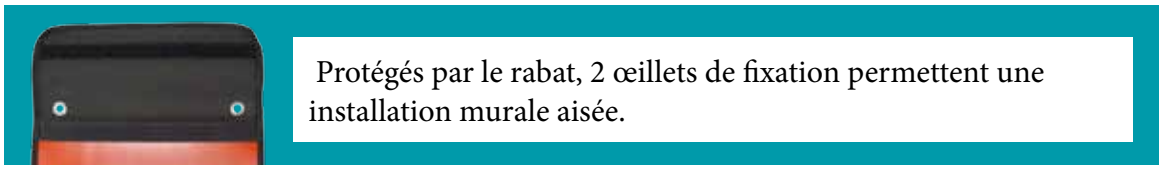
Protégés par le rabat, 2 œillets de fixation permettent une installation murale aisée.

• Coffret registre

Boite en métal fermée avec une clé triangle. Contient deux autocollants « registre de sécurité « et registre d'accessibilité».

	Dimensions	Quantité	Référence
Petit coffret (cahiers)	260 x 350 x 78 mm. Poids : 2 kg.	Unité	N-CR-1
		Par 15	N-CR-15
		Par 35	N-CR-35
		Par 50	N-CR-50
Grand coffret (classeur)	300 x 350 x 82 mm. Poids : 2,4 kg.	Unité	N-CRC-1
		Par 15	N-CRC-15
		Par 35	N-CRC-35
		Par 50	N-CRC-50

• Clé triangle coffret registre

Clé acier ou plastique (selon disponibilité).

	Référence
Clé triangle coffret registre	N-CLEF-CR

• Boite plastique à clé antivol

Boite antivol en ABS avec un système de fermeture protégeant le produit des fausses manipulation et du vandalisme.

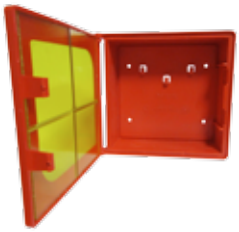

• Possibilité d'y mettre 3 clés.
• Vitre jaune de sécurité à briser.
• 4 points de fixation pour l'accrocher facilement au mur.

	Dimensions	Quantité	Référence
Boite à clé antivol	134 x 125 x 45 mm Poids : 170 g	Unité	N-BCP-1
		Par 20 pièces	N-BCP-2
Vitre plexiglass ABS		Unité	N-VBCP

Photos non-contractuelles

• Boîtier à clé antivol

- Vitre altuglass.
- Barillet et 2 clés H520.
- Matière : Acier - épaisseur 7/10ème.
- Peinture : Epoxy RAL 3000.
- Conditionnement : carton individuel.

Dimensions	Référence
160 x 120 x 45 mm	N-BOITIER

• Brise Glace

Référence
N-BRISEGLA

• Vitre plexiglas pour boîtier à clé antivol

• Vitre en Altuglass prédécoupée sous film protecteur.

Dimensions	Référence
105 x 63 x 2 mm	N-PLEXI

• Coffret à clé pour extincteur et douche portative

Coffret pour extincteur et douche portative 6 et 9 litres. Stockage en extérieur ou en intérieur. Montage mural ou à même le sol.

Caractéristiques :
- Joint caoutchouc d'étanchéité.
- Étiquette autocollante fournie.
- 2 hublots en polycarbonate bloquant les UV.
- Hublot donnant accès à la clé triangle en cas d'urgence, briser ce hublot pour accéder à la clé.
- Poids coffret 6L/kg : 5 kg.
- Poids coffret 9 L/kg et coffret vert : 5,4 kg.

	Dimensions extérieures (mm)			Dimensions intérieures (mm)			Référence
Coffret 6L/6kg rouge	700	320	255	625	260	195	N-C6NR
Coffret 9L/9kg rouge	830	310	265	750	270	220	N-C9NR
Coffret douche 6/9 L vert	830	310	265	750	270	220	N-COF-V

Photos non-contractuelles

• Armoire chauffante pour extincteur

Armoire pour zone à basse température jusqu'à -15°C. Protège les agents contenus dans les extincteurs (6L/kg et 9 L/kg) eau, eau + Additif, douche portative et autres équipements.

	Dimensions H x L x l	Référence
Armoire chauffante simple	382 x 255 x 830 mm Poids : 17 kg	N-ARM1
		N-ARM1-10
Armoire chauffante double	652 x 255 x 830 mm Poids : 20 kg	N-ARM2
		N-ARM2-10

• Abri pour extincteur sur roues

Conçu spécialement pour l'ensemble des extincteurs sur roues TITAN, CPP mobile et les 10 et 20 kg CO2. L'abri permet de protéger les extincteurs sur roues des ambiances corrosives et des intempéries. Abri résistant en composite (résine + fibre de verre).

	Dimensions H x L x l	Référence
Abri pour extincteur sur roues	1280 x 1560 x 820 mm Poids : 17 kg	N-ABRI

• Moyens de lutte Incendie

• Fusée Atomia pour cheminée

Spécialement conçu pour l'extinction des feux de cheminées dans les foyers fermés. Le feu s'éteint par étouffement, sans danger.

	Poids	Référence
Fusée Atomia pour cheminée	430 g	N-FUSEE

• Bidon Ramoneur Atomia

Bidon ramoneur pour appareils de chauffage: bois, charbon ou fioul. Spécial INOX

	Poids	Référence
Bidon ramoneur Atomia	800 g	N-RAMONEUR

Doses d'Emploi :	Ramonage	Entretien
Chaudière bois, charbon	5 doses	1 dose/sem.
Chaudière fioul	4 doses	1 dose/2 sem.
Inserts – Poêles	6 doses	1 dose/sem.
Cheminées - Cuisinières	6 doses	1 dose/2 sem.

• Bac à sable en acier avec couvercle

Tôle en acier 10/10e galvanisée + peinture RAL 3000.

	Dimensions	Référence
Bac à sable acier	610 x 440 x 440 mm Volume : 108 L Poids : 10,3 kg	N-BAC-S
Couvercle (unitaire)	610 x 440 mm Poids : 2,95 g	N-COUV-NM
Couvercle (par 10)		N-COUV-10

Faible encombrement lors du transport :
Le bac se présente en kit dans un emballage de 4,5 cm de haut (sans couvercle).
Le montage ultra rapide et sans outil en moins de 30 secondes permet un important gain de temps chez le client.
Une fois monté, il se déplace aisément en un bloc (avant remplissage).

• Bac à sable en plastique

Faible encombrement.
Matière : Polypropylène.
Résistance aux UV.

	Dimensions	Référence
Bac à sable plastique	H 650 x L 570 x l 520 mm Volume : 100 L Poids : 8,9 kg	N-BACPLAST
Bac à sable plastique (par 10)		N-BACPL-10

• Pelle pour Bac à sable en plastique

Matière : Polypropylène.

	Dimensions	Référence
Pelle	438 x 257 x 65 mm Poids : 370 g	N-PP-U
Pelle (x 10)		N-PP-10
Pelle + Bac à sable	650 x 570 x 520 mm Poids : 9,3 kg	N-BACP-U
Pelle + Bac à sable (x10)		N-BACP-10

• Absorbant végétal ignifugé

	Type	Dimensions	Référence
Absorbant végétal	Testé et approuvé par le C.N.P.P.	Sac de 40 L Poids : 8,5 kg	N-ABS40

- Sac de 8,5 kg de 40 L.
- Biodégradable à plus de 99%.
- Conforme aux normes NFT 90 361, 90 362, 90-363 et NFP 98-190 SR.

• Absorbant minéral ignifugé

	Dimensions	Référence
Absorbant minéral	Sac de 20 kg	N-ABSM

- Efficacité garantie contre la pollution par les liquides.
- Absorption eau: 100%
- Absorption huile: 70%

Composition : Sepiolite (80% de sépiolite + 20% d'autres argiles).

Photos non-contractuelles

• Support Pelle / Seau

Dimensions	Référence
220 x 35 mm Poids : 230 g	N-SUP-SEAU

Exemple de mise en situation.

• Pelle

	Dimensions	Référence
Pelle à l'unité	640 x 265 mm Poids : 1 kg	N-PELLE-C
Par 10		N-PELLE-10

• Seau en acier

Seau en acier.
Épaisseur : 1 mm.

	Contenance	Poids	Référence
Seau à l'unité	10 L	1,3 kg	N-SEAU
Par 20			N-SEAU20

• Seau Plastique

Seau en plastique rouge avec poignée blanche.

	Contenance	Poids	Référence
Seau à l'unité	10 L	940 g	N-SEAU-G
Par 20			N-SEAU-G20

• Couverture anti-feu

	Contenance	Poids	Quantité	Référence
Couverture Anti-feu avec pochette souple	1,8 x 1,2 m	1,356 kg	Unitaire	N-COUVER
			Par 10	N-COUVER10
			Par 50	N-COUVER50
Couverture Anti-feu avec coque	1 x 1 m	0,665 kg	Unitaire	N-COUV-F
			Par 10	N-COUV-F10
			Par 50	N-COUV-F50
Couverture Anti-feu avec coque	1,8 x 1,2 m	1,262 kg	Unitaire	N-COUV-R
			Par 10	N-COUV-R10
			Par 50	N-COUV-R50

Ces couvertures anti-feu sont fabriquées et certifiées BS EN 1869:1997.

• RIA (Robinets d'Incendie Armés)

Franco à partir de 3 RIA pour une livraison.

• RIA – EUR9 et EUR5

• Fixation sur paroi verticale par support indépendant en acier.
• Dévidoir pivotant en acier plastifié rouge incendie avec tambour à alimentation intégrée et coude de sortie démontable rapidement.
• Tuyau semi-rigide en PVC, de type A classe 2.

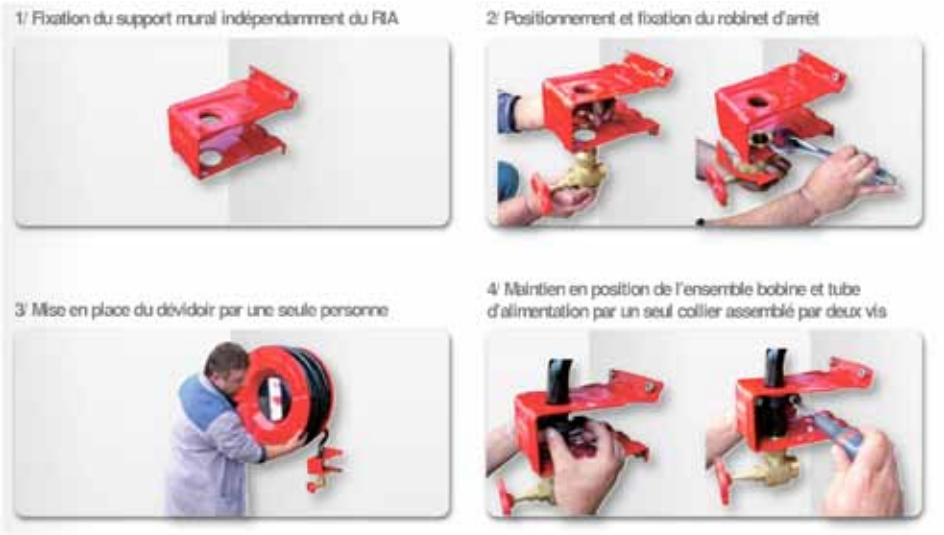

Installation et maintenance très simple et rapide. Réalisable par une seule personne.

	Dimensions	Quantité	Référence
RIA 19/6 EUR5 Longueur du tuyau : 20 mètres Robinet ¼ de tour	265 x 755 x 650 x 875 x G ¾ Poids : 20 kg	Unitaire	N-R196-U
		Par 10	N-R196-10
RIA 25/8 EUR9 Longueur du tuyau : 20 mètres Robinet ¼ de tour	265 x 755 x 650 x 875 x G1 Poids : 30 kg	Unitaire	N-R252-U
		Par 10	N-R252-10
		Par 20	N-R252-20
RIA 25/8 EUR9 Longueur du tuyau : 30 mètres Robinet ¼ de tour	265 x 755 x 650 x 875 x G1 Poids : 30 kg	Unitaire	N-R258-U
		Par 10	N-R258-10
		Par 20	N-R258-20
RIA 33/12 EUR9 Longueur du tuyau : 20 mètres Progressif à volant.	310 x 765 x 659 x 905 x G ½ Poids : 40 kg	Unitaire	N-R332-U
		Par 10	N-R332-10
		Par 20	N-R332-20
RIA 33/12 EUR9 Longueur du tuyau : 30 mètres Progressif à volant.	310 x 765 x 659 x 905 x G ½ Poids : 40 kg	Unitaire	N-R3312-U
		Par 10	N-R3312-10
		Par 20	N-R3312-20

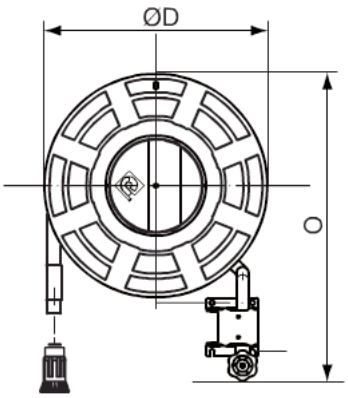

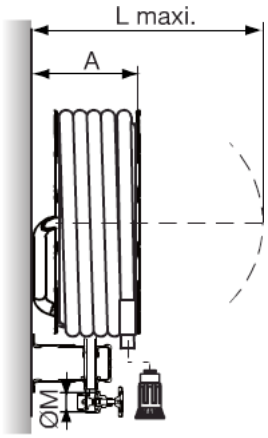

Photos non-contractuelles

Franco à partir de 3 RIA pour une livraison.

• RIA - Giropons

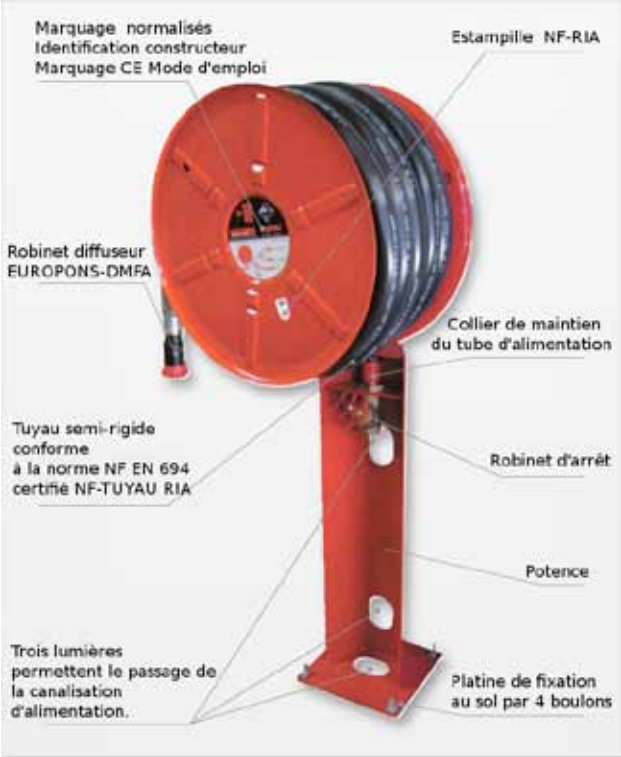

- Le Giropons est un RIA pivotant à 360° sur une potence.
- Fixation au sol par support (potence) en acier plastifié.
- Robinet d'arrêt en laiton à manœuvre.
- Potence et dévidoir en acier plastifié rouge incendie.
- Tuyau semi rigide en PVC, de Type A classe 2.
- 6 joints assurent l'étanchéité du dévidoir, réduction considérable du risque de fuite.
- Robinet diffuseur EUROPONS DMFA.

Installation et maintenance très simple et rapides réalisables par une seule personne.

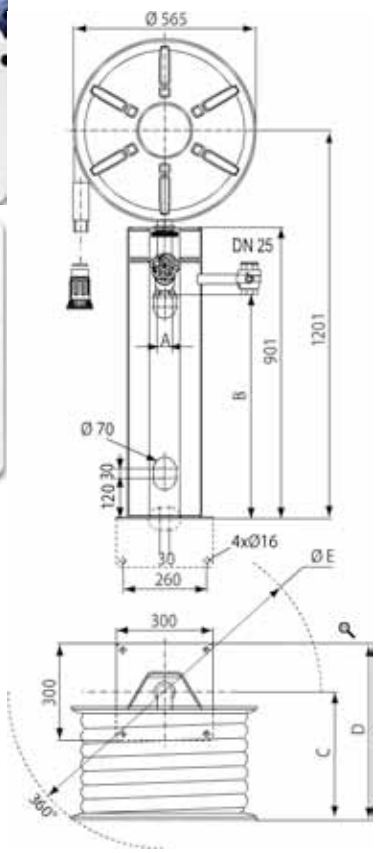

	Dimensions	Quantité	Référence
RIA GIROPONS 25/8 Longueur du tuyau : 30 mètres Robinet d'arrêt à manoeuvre ¼ de tour.	G1 x 701 x 312 x 462 x 845 mm Poids : 42 kg	Unitaire	N-G258-U
		Par 10	N-G258-10
		Par 20	N-G258-20
RIA GIROPONS 33/12 Longueur du tuyau : 30 mètres Progressif à volant.	G ½ X 701 x 312 x 462 x 845 mm Poids : 54 kg	Unitaire	N-G3312-U
		Par 10	N-G3312-10
		Par 20	N-G3312-20

Photos non-contractuelles

• PIA - EURM5

Franco à partir de 3 RIA pour une livraison.

Les PIA (Postes d'Incendie Additivés):
Dispositif de lutte contre l'incendie, installé à demeure dans des locaux, destinés à la protection de certains risques pouvant donner lieu à des feux spécifiques nécessitant l'adjonction d'émulseurs ou additifs dans l'eau. Il est équipé de dispositifs de projection appropriés; lance bas foisonnement et robinet diffuseur (pour l'eau additivitée).

Le PIA EURM5 se compose des éléments suivants:

- Un dévidoir EURM5 en acier plastifié rouge incendie, longueur de tuyau semi-rigide en PVC, de type A classe 2.
- Une lance à mousse HELIMOUSSE 200L/min à bas foisonnement avec robinet d'arrêt.
- Possibilité d'avoir sur demande une lance à moyen foisonnement.
- Un pré-mélangeur HELIMOUSSE 200L/min avec un robinet doseur réglable sur les positions : 0%, 3%, 6%, dispositif anti-retour intégré, flexible d'aspiration semi rigide translucide avec canne plongeuse.
- Un robinet d'arrêt en laiton nickelé à installer en amont du pré-mélangeur.
- Additif non inclus.

	Dimensions AxLxDxOxM	Quantité	Référence
PIA EURM 33/12 Longueur du tuyau : 30 mètres Robinet progressif à volant.	223 x 635 x 565 x 763 x G ¾ Poids : 44 kg	Unitaire	N-PMO30-U
		Par 10	N-PMO30-10

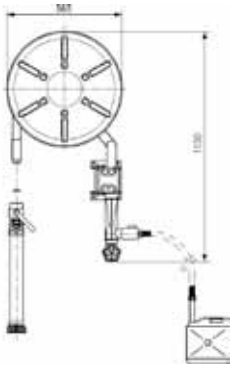

• Pièces Détachées RIA

	Référence
ROB Hugjet 25 8/8 RIA BZE	N-3048101
ROB Hugjet 40 12/12 RIA BZE	N-3048104
ROB EUROP 33/12 PLA	N-3046204
ROB EUROPONS 25/8 FF M24x2 LAI	N-3046401F
Kit de maintenance RIA EUR9 DN 25	N-4096225
Kit de maintenance RIA EUR9 DN 33	N-4096233
Kit de maintenance RIA EUR5 DN 25	N-4095225
Kit de maintenance RIA EUR5 DN 33	N-4095233

	Référence
TUY SR694 DN33 30M AB Serti EUR5	N-3773183
TUY SR694 DN25 30M AB Serti EUR5	N-3773181
TUY SR694 DN25 30M Coudé-AB Serti EUR9	N-3773281C
TUY SR694 DN33 30M Coudé-AB Serti EUR9	N-3773283C
Kit de maintenance RIA GIROPONS DN33	N-4098233

• Additifs

	Dimensions	Référence
PROFILM-AR 3-3 à 3% Émulseur AFF polyvalent	Bidons de 25 litres	N-EMUL-1
PROSINTEX-AR à 6% Émulseur synthétique polyvalent		N-EMUL-2

Photos non-contractuelles

• Panneaux Consignes

• Panneau consignes de sécurité

	Dimensions	Référence
De 1 à 100	Format A3	N-CONSP
De 101 à +		N-CONSP100

Panneau PVC M1, 3 couleurs indiquant les gestes de sécurité à effectuer en cas d'incendie, d'évacuation, de prévention et d'accident.

• Panneau consignes d'urgence en cas d'incendie

	Dimensions	Référence
De 1 à 50	Format A4	N-CONS-A4
De 51 à 100		N-CA4-50
De 101 à 200		N-CA4-100
De 201 à +		N-CA4-300

Panneau PVC M1, 4 couleurs indiquant les consignes d'urgence à effectuer en cas d'incendie, évacuation, prévention et d'accident.

• Panneau Consignes de sécurité Spéciale « Hôtel »

	Dimensions	Référence
A l'unité	200 x 152 mm	N-CH-U
Par 50		N-CH-50

Panneau PVC M1 indiquant les consignes en cas d'incendie pour le secteur hôtelier, traduit en 5 langues : FR, EN, DE, ES, IT.

• Consignes de sécurité chaufferie

	Dimensions	Référence
Consigne de sécurité chaufferie	300 x 210 mm	N-CCHAU

Panneau PVC M1, indiquant les consignes de mesures générales indispensables et les consignes d'urgence à effectuer en cas d'incendie, d'électrocution, d'explosion, de brûlure.

• Consignes de sécurité cuisine

Dimensions	Référence
300 x 210 mm	N-CCUI

Panneau PVC M1 indiquant les geste de sécurité à effectuer en cas d'incendie, d'évacuation, d'accident et de prévention.

• **Panneau « Téléphones Utiles »**

	Dimensions	Quantité	Référence
Panneau «Téléphones utiles»	300 x 210 mm Poids : 50 g	Unité	N-PA-TEL
		Par 100	N-PA-TEL100

• **Panneau « Réagir en cas d'attaque terroriste »**

Panneau PVC M1 indiquant les instructions à suivre en trois étapes: s'échapper, se cacher, alerter.

	Dimensions	Quantité	Référence
Panneau «Réagir en cas d'attaque terroriste»	300 x 200 mm Épaisseur : 1 mm	1 à 50	N-P-ATT
		De 51 à plus	N-P-ATT-2

• Panneaux photoluminescents

Panneaux photoluminescents d'épaisseur 1 mm et de luminance standard 150 mcd/m².

• **Panneau extincteur classe de feu**

	Dimensions	Référence
Panneau classe de feu B	150 x 200 mm	N-P3-CO2
Panneau classe de feu AB		N-P3-AB
Panneau classe de feu ABC		N-P3-ABC

• **Panneau extincteur**

	Dimensions	Référence
Panneau avec 1 extincteur	150 x 150 mm Poids : 60 g	N-P3-EXT1

•**Panneau extincteur double**

Permet une vision périphérique optimale.

	Dimensions	Référence
Panneau avec 2 extincteurs	300 x 150 mm Poids : 80 g	N-P3-EXT2

Possibilité de coller, riveter ou visser sur tous types de support.

Photos non-contractuelles

- **Panneau RIA**

	Dimensions	Référence
Panneau avec 1 RIA	210 x 210 mm Poids : 60 g	N-P3-RIA

- **Panneau RIA double**

Permet une vision périphérique optimale.

	Dimensions	Référence
Panneau avec 2 RIA	420 x 210 mm Poids : 80 g	N-P3-RIA2

Possibilité de coller, riveter ou visser sur tous types de support.

- **Panneau « issue de secours » photoluminescent**

Direction d'une sortie de secours en dessous.

Dimensions	Référence
320 x 160 mm Poids : 60 g	N-P3-SB

- **Panneau «issue de secours » photoluminescent**

Direction d'une sortie de secours à gauche ou à droite.

	Dimensions	Référence
Direction à gauche	320 x 160 mm Poids : 60 g	N-P3-SG
Direction à droite		N-P3-SD

- **Panneau recto verso «issue de secours » photoluminescent + 2 Crochets**

  - Direction d'une sortie de secours en dessous.
  - Recto-Verso.

Dimensions	Référence
Panneau : 320 x 160 mm Crochet : 300 mm Poids : 60 g	N-P3-SB2

- **Panneau recto verso « issue de secours » photoluminescent + 2 Crochets**

  - Direction d'une sortie de gauche et droit.
  - Recto-Verso.

Dimensions	Référence
Panneau : 320 x 160 mm Crochet : 300 mm Poids : 80 g	N-P3-SGD

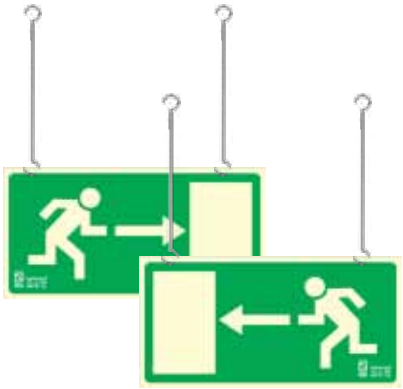

- **Panneau « Sortie de secours » photoluminescent (recto-verso)**

Dimensions	Référence
Panneau : 297 x 210 mm Crochet : 300 mm Poids : 80 g	N-P3-SS

• Panneaux divers

- **Panneau Extincteur spécifique - classe de feu**

Indication des feux de type AB pour l'extincteur antigel et de type B pour l'extincteur à solvants polaires.

Panneaux M1 en PVC expansé blanc, traitement anti UV.
Épaisseur 1,20 mm.

	Dimensions	Référence Quantité : 1 à 100	Référence Quantité : 101 à 500
Panneau classe de feu AB extincteur antigel	100 x 100 mm _ Poids : 10 g	N-P1ABA-1	N-P2ABA-2
	150 x 150 mm _ Poids : 35 g	N-P2ABA-1	N-P2ABA-2
	200 x 200 mm _ Poids : 50 g	N-P3ABA-1	

	Dimensions	Référence Quantité : 1 à 100
Panneau classe de feu B solvants polaires	100 x 100 mm _ Poids : 10 g	N-P1BP-1
	150 x 150 mm _ Poids : 35 g	N-P2BP-1
	200 x 200 mm _ Poids : 50 g	N-P3BP-1

Photos non-contractuelles

• Panneau Extincteur - classe de feu

Indication des feux de type A, AB, ABC, ABF, BC, B, D.

Panneaux M1 en PVC expansé blanc, traitement anti UV.
Épaisseur 1 mm.
Conforme NFX08-003.

	Dimensions	Référence 1 à 100	Référence 101 à 500
A	100 x 100 mm Poids : 10 g	N-P1A-1	N-P1A-2
B		N-P1B-1	N-P1B-2
AB		N-P1AB-1	N-P1AB-2
BC		N-P1BC-1	N-P1BC-2
ABC		N-P1ABC-1	N-P1ABC-2
ABF		N-P1ABF-1	N-P1ABF-2
D		N-P1D-1	N-P1D-2

	Dimensions	Référence 1 à 100	Référence 101 à 500
A	150 x 150 mm Poids : 20 g	N-P2A-1	N-P2A-2
B		N-P2B-1	N-P2B-2
AB		N-P2AB-1	N-P2AB-2
BC		N-P2BC-1	N-P2BC-2
ABC		N-P2ABC-1	N-P2ABC-2
ABF		N-P2ABF-1	N-P2ABF-2
D		N-P2D-1	N-P2D-2

	Dimensions	Référence 1 à 100	Référence 101 à 500
A	200 x 200 mm Poids : 30 g	N-P3A-1	N-P3A-2
B		N-P3B-1	N-P3B-2
AB		N-P3AB-1	N-P3AB-2
BC		N-P3BC-1	N-P3BC-2
ABC		N-P3ABC-1	N-P3ABC-2
ABF		N-P3ABF-1	N-P3ABF-2
D		N-P3D-1	N-P3D-2

• Panneau « Sortie de Secours » Recto-Verso

Support en PVC traité M1.
Épaisseur 2 mm.

	Dimensions	Référence
Panneau «sortie de secours»	497 x 222 mm Poids : 140 g	N-SORTIE-S

• Panneau « Douche de sécurité »

Support en PVC traité M1.
Épaisseur 1 mm.

	Dimensions	Référence
Panneau «douche de sécurité»	150 x 200 mm Poids : 40 g	N-P-DOUCHE

• Panneau « Point de rassemblement »

Support en PVC traité M1.
Epaisseur 3 mm.

	Dimensions	Référence
Panneau «point de rassemblement»	300 x 400 mm Poids : 200 g	N-PA-R
	400 x 600 mm Poids : 420 g	N-PA-R46
Panneau «point de rassemblement» sans texte	200 x 200 mm Poids : 50 g	N-PA-R22

• Panneau « accès handicapé »

Support en PVC traité M1.
Épaisseur 1 mm.

	Dimensions	Référence
Panneau «accès handicapé»	100 x 100 mm Poids : 14 g	N-PA-HAND

• Panneau «Interdiction de fumer et vapoter»

Panneau rassemblant l'interdiction de fumer et de vapoter selon le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 et décret n° 2017-633 du 25 avril 2017.
Support en PVC traité M1.

	Dimensions	Référence	Quantité
Panneau «Interdiction de fumer et vapoter»	Épaisseur : 1 mm 150 x 210 mm Poids : 22 g	N-PA-IFV-1	Unité
		N-PA-IVF-2	Par 50
		N-PA-IFV-3	Par 100

• Panneau « défense de fumer »

Épaisseur : 1 mm.
PVC compact classé M1.

	Dimensions	Référence
Panneau «Défense de fumer»	150 x 60 mm Poids : 20 g	N-PA-DEF

• Panneau « Extincteur sur Roue »

Support en PVC traité M1
Épaisseur 1 mm.

	Dimensions	Référence
Panneau «extincteur sur roue»	200 x 200 mm Poids : 40 g	N-PA-EXTR

• Panneau « Bac à Sable »

Support en PVC traité M1
Épaisseur 1 mm.

	Dimensions	Référence
Panneau «bac à sable»	300 x 100 mm Poids : 40 g	N-PA-BAS

• Panneau « Arrêt gaz»

Support en PVC traité M1.
Épaisseur 1 mm.

	Dimensions	Référence
Panneau «arrêt gaz»	150 x 60 mm Poids : 20 g	N-ARRETGAZ

Photos non-contractuelles

• Accessoires Panneaux

• Colle Xtrem fix pour panneau

	Dimensions	Référence
Colle Xtrem fix	290 ml	N-XTREM

• Cadre Clic/Clac

	Dimensions	Référence
Cadre A6	105 x 148 mm	N-CLICA6
Cadre A4	210 x 297 mm	N-CLICA4
Cadre A3	297 x 420 mm	N-CLICA3
Cadre A2	420 x 594 mm	N-CLICA2
Autres dimensions	Sur demande	

Aluminium brossé et PCT

Le cadre Clic/Clac est un cadre mural en aluminium brossé pour des visuels, format A6, A4, A3 et A2. Son système de clic/clac a été intégré à la structure du cadre pour une insertion et un démontage du visuel optimal. L'installation du cadre sur un mur et son démontage sont simplifiés grâce à l'utilisation d'une seule vis.

• Autocollants

• Autocollant « issue de secours »

Direction d'une sortie de secours en dessous.

	Dimensions	Référence
Sticker «issue de secours»	180 x 75 mm Poids : 10 g	N-P4-1

Direction d'une sortie de secours à gauche ou bien à droite.

	Dimensions	Référence
Direction à gauche	180 x 75 mm Poids : 10 g	N-P4-2
Direction à droite		N-P4-3

• Étiquette «appareil inutilisable en l'état»

Étiquette permettant à autrui de savoir qu'il ne doit pas utiliser l'appareil.
En l'absence d'intervention immédiate, à titre préventif, la mention «APPAREIL INUTILISABLE EN L'ÉTAT» doit être marquée sur l'appareil avec la date et signature (selon la norme NF S 61-919).

Autocollant vendu en rouleau de 200 étiquettes.

	Dimensions	Référence
Étiquette «appareil inutilisable en l'état»	135 x 50 mm	N-ETQ-15

• Étiquette autocollante Avertissement électrique

En vinyle adhésif.

	Dimensions	Référence
Étiquette autocollante avertissement électrique	100 x 115 mm	N-AVERTEDF

• Pictogrammes photoluminescents toutes classes de feu ABC ou ABF

A coller directement sur l'extincteur pour identifier la classe de feu de l'extincteur. Vinyle adhésif photoluminescent.

	Dimensions	Référence
Pictogramme ABC	120 x 30 mm	N-PICTO
Pictogramme ABF		N-PICTOABF

• Étiquette de vérification vierge

	Dimensions	Référence
Étiquette vérification	120 x 80 mm	N-ETQ-10

A coller directement sur l'extincteur pour la maintenance de l'appareil.

• Étiquette ADR chromé

Image 2D.
Diamètre : 52 mm.

En conformité avec la réglementation ADR, ANDRIEU vous propose des Étiquettes à coller directement sur l'extincteur pour les vérifications périodiques de l'extincteur.

- Matière PE100 top white.
- Adhésif renforcé.
- Couleur chromée.

	Quantité	Référence
Etiquette ADR	Rouleau de 1000 étiquettes	N-ETQ-9

• Étiquettes de numéros d'identification d'extincteur

	Dimensions	Référence
Rouleau de 500 (0)	15 x 20 mm	N-ET-N0
Rouleau de 500 (1)		N-ET-N1
Rouleau de 500 (2)		N-ET-N2
Rouleau de 500 (3)		N-ET-N3
Rouleau de 500 (4)		N-ET-N4
Rouleau de 500 (5)		N-ET-N5
Rouleau de 500 (6)		N-ET-N6
Rouleau de 500 (7)		N-ET-N7
Rouleau de 500 (8)		N-ET-N8
Rouleau de 500 (9)		N-ET-N9

Photos non-contractuelles

• Choix des éclairage de sécurité

TABLEAU GUIDE DE CHOIX

GAMME	VITA	TEMPO	SLIM	BAPI	FARO
TECHNOLOGIES					
AUTOTESTABLE SATI	✓	✓	✓		✓
STANDARD BAES	✓	✓	✓	✓	
APPLICATIONS					
ÉVACUATION	✓	✓	✓	✓	
AMBIANCE	✓				✓
SOMMEIL	✓				
HABITATION	✓				
SOURCES LUMINEUSES					
LED	✓	✓	✓	✓	✓
INDICE DE PROTECTION					
NON-ÉTANCHE	IP 43 / IK 08	IP 43 / IK 05		IP 42 / IK 07	
ÉTANCHE	IP 65 / IK 08 IP 57 / IK 07		IP 65 / IK 08		IP 55 / IK 08

GAMMES CONFORME SELON :

NORMES / GAMME	VITA 45	VITA 400	VITA 8	VITA Bi	TEMPO	SLIM	BAPI	FARO
Directive CEM n°20004/108/CE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
NF EN 61547	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
NF EN 61000-3-2	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
NF EN 55015	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
NFC 71-801								✓
Directive DBT n°2006/95/CE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
NF EN 60598-2-22	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
NF EN 60598-1	✓	✓	✓	✓	✓			
Étiquette plaques pictogramme	✓	✓	✓	✓				
ISO 7010 et ISO 3864	✓	✓	✓	✓				
Certifié par LCIE	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
NF AEAS Performance SATI	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
NF Environnement	✓		✓		✓	✓		
NFC 71-820								✓
Évacuation	✓	✓	✓	✓				
NFC 71805	✓	✓	✓	✓				
Habitation	✓	✓	✓	✓				
NFC 71800	✓	✓	✓	✓				

Photos non-contractuelles

• BAES Bloc autonome d'éclairage de sécurité

ANDRIEU vous propose sa nouvelle gamme d'éclairage de sécurité en vous proposant ses modèles suivants ;

- **Marque réputée et de fabrication 100 % française.**
- **Performance SATI avec technologie 100 % LED.**
- **Norme NF AEAS + NF Environnement pour une consommation moindre en énergie.**
- **Accès direct et aisé au circuit imprimé grâce au système de débrochage.**
- **Compatible avec toutes les télécommandes du marché.**

BAES : Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité de type ÉVACUATION

•Gamme VITA 45

- Établissement : ERP ou ERT.
- BAES éclairage de type non permanent. Lampe de sécurité : **1 LED**.
- Flux assigné : 45 lm 1h. Consommation : 1,1 W / 1,5 VA.
- Montage encastré ou saillie, en mural ou plafonnier. Socle avec empreinte de fixation universelle débrochable.
- Inclus : Batterie et notice ainsi que des étiquettes « Europe » de signalisation semi-rigides amovibles.

- Performance SATI avec technologie LED.

	IP	IK	Dimensions	Référence	Quantité
VITA 45 ST	43	08	L 250 x H 127 x P 67 mm. Poids : 575 g.	N-V45ST-1	Unité
				N-V45ST-2	10 pièces
				N-V45ST-3	120 pièces
VITA 45 IP ST Étanche	35	10		N-V45IP-1	Unité
				N-V45IP-2	10 pièces

FRANCO 1 palette de 240 pièces en France métropolitaine.

BAES : Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité de type ÉVACUATION

•Gamme SLIM

- Établissement : Tous types.
- BAES éclairage de type non permanent. Lampe de sécurité : **1 LED**.
- Flux assigné : 45 lm 1h. Consommation : 0,4 W / 1,1 VA.
- Montage : Système d'encastrement latéral rapide : ouverture scie cloche Ø 95 mm, encastré dans cloison creuse d'épaisseur 50 mm.
- Inclus : Batterie, notice et étiquettes de signalisation semi-rigides amovibles.

- Performance SATI et fonction DIAG (en association avec la télécommande TEL300 CONNECT).

	IP	IK	Dimensions	Référence	Quantité
SLIM 45 IP ST	65	08	L 310 x H 116 P encastré 18 mm. Poids 410 g.	N-S45IP-1	Unité
				N-S45IP-2	10 pièces

FRANCO 1 palette de 240 pièces en France métropolitaine.

Photos non-contractuelles

BAES : Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité de type ÉVACUATION

•Gamme TEMPO

La gamme TEMPO est un luminaire haut de gamme avec plaque pictogramme séparée.

- Établissement : Tous types.
- BAES éclairage de type non permanent. Lampe de sécurité : **1 LED**.
- Flux assigné (LM) et Autonomie : 45 lm - 1h.
- Consommation : 0,4 W / 1,1 VA.
- Inclus : Batterie, notice et étiquettes de signalisation semi-rigides amovibles.

- Performance SATI et fonction DIAG (en association avec la télécommande TEL300 CONNECT).

	IP	IK	Dimensions	Référence	Quantité
TEMPO 45 ST ENCASTRABLE	43	05	L 104 x H 125 x P encastré 10 mm. Poids 400 g.	N-T45STE-1	Unité
				N-T45STE-2	10 pièces
TEMPO 45 ST SAILLIE	43	05	L 104 x H 125 x P saillie 49 mm. Poids 400 g.	N-T45STS-1	Unité
				N-T45STS-2	10 pièces

FRANCO 1 palette de 240 pièces en France métropolitaine.

BAES : Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité de type AMBIANCE

•Gamme VITA 400

- Établissement : ERP ou ERT.
- BAES éclairage de type non permanent. Lampe de sécurité **4 LEDS**.
- Flux assigné (LM) et Autonomie : 400 lm - 1h.
- Consommation : 0,8 W / 1,4 VA.
- Montage encastré ou saillie, en mural ou plafonnier. Socle avec empreinte de fixation universelle débrochable.
- Inclus : Batterie, notice.

- Performance SATI et fonction DIAG (en association avec la télécommande TEL300 CONNECT).

	IP	IK	Dimensions	Référence	Quantité
VITA 400 ST	43	08	L 250 x H 127 x P 67 mm. Poids : 740 g.	N-V400ST-1	Unité
				N-V400ST-2	10 pièces
VITA 400 IP ST Étanche	65	10		N-V400IP-1	Unité
				N-V400IP-2	10 pièces

FRANCO 1 palette de 240 pièces en France métropolitaine.

BAES : Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité de type AMBIANCE

•Gamme VITA 8

- Établissement : ERP ou ERT (Bailleurs sociaux).
- BAES éclairage de type non permanent. Lampe de sécurité : **1 LED**.
- Flux assigné (LM) et Autonomie : 8 lm - 5h.
- Consommation : 1,1 W / 1,5 VA.
- Montage encastré ou saillie, en mural ou plafonnier. Socle avec empreinte de fixation universelle débrochable.
- Inclus : Batterie, notice et étiquettes « Europe » de signalisation semi-rigides amovibles.

- Performance SATI avec technologie LED.

	IP	IK	Dimensions	Référence	Quantité
VITA 8 ST	43	08	L 250 x H 127 x P 67 mm. Poids : 575 g.	N-V8ST-1	Unité
				N-V8ST-2	10 pièces
				N-V8ST-3	120 pièces
VITA 8 IP ST Étanche	65	10		N-V8IP-1	Unité
				N-V8IP-2	10 pièces

FRANCO 1 palette de 240 pièces en France métropolitaine.

BAES + BAEH: Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité de type SOMMEIL

•Gamme VITA Bi

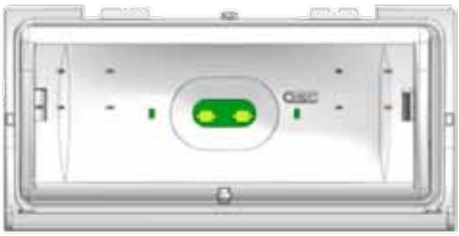

- Performance SATI et fonction DIAG (en association avec la télécommande TEL300 CONNECT). N'est pas compatible avec les télécommandes du marché.

- Établissement : ERP ou ERT.
- BAES éclairage de type non permanent. Lampe de sécurité : **1 LED BAES + 1 LED BAEH**.
- Flux assigné (LM) et Autonomie : 8 lm - 5h (BAEH) / 45 lm - 1h (BAES).
- Montage encastré ou saillie, en mural ou plafonnier. Socle avec empreinte de fixation universelle débrochable.
- Inclus : Batterie, notice.

	IP	IK	Dimensions	Référence	Quantité
VITA Bi ST	43	08	L 250 x H 127 x P 67 mm. Poids : 700 g.	N-VBIST-1	Unité
				N-VBIST-2	10 pièces

FRANCO 1 palette de 240 pièces en France métropolitaine.

Photos non-contractuelles

BAPI : Bloc autonome Portatif d'Intervention de type ÉVACUATION

•Gamme BAPI

Le BAPI, en accord avec le règlement de sécurité, est obligatoire dans les locaux de service électrique (contenant du matériel électrique) dont l'accès est réservé aux personnes qualifiées (chargées de l'entretien et/ou de la surveillance du matériel). Il complète les BAES.

- **Éclairage portable homologué EDF 100 lm.**
- Flux assigné (LM) et Autonomie : 100 lm - 1h.
- Lampe de veille : 1 LED verte. Lampe de secours : **2 LEDS.**
- Livré avec support mural et câble d'alimentation.

	IP	IK	Dimensions	Référence	Quantité
BAPI 100 MT	42	07	L 144 x H 330 x P 90 mm.	N-B100MT-1	Unité
				N-B100MT-2	10 pièces

FARO : Bloc Autonome d'anti-panique ou d'ambiance de type AMBIANCE

•Gamme FARO

Idéal pour les grandes zones anti-paniques, tout type de bâtiments ERP ou ERT, y compris les entrepôts de stockage.

- Éclairage de type ambiance non permanent.
- Flux assigné (LM) et Autonomie : 2000 lm - 1h.
- Lampe de veille : 1 LED verte. - Lampe de secours : **2 phares orientables à 4 LEDS.**

	IP	IK	Dimensions	Référence	Quantité
FARO 2000+ ST	55	08	L 255 x H 272 x P 100 mm. Poids : 3,5 kg.	N-F2000-1	Unité
				N-F2000-2	10 pièces

Accessoires pour éclairage de sécurité

•Télécommandes

- Normes : Conforme selon la directive CEM n°2004/108/CE et selon la directive DBT n°2006/95/CE.

Caractéristiques du modèle TEL200

- **Compatible avec le FARO et tous les BAES sauf VITA Bi.**
- Cette télécommande permet l'extinction ou l'allumage de 200 BAES.

Caractéristiques du modèle TEL300 CONNECT

- **Compatible avec les gammes VITA Bi, VITA 400, TEMPO, SLIM, FARO et BAPI.**
- Fonctions avancées (en plus des fonctions de la TEL200) :
  - Centralisation des résultats des tests SATI périodiques sur relais défaut «RD» (signalisation sur face avant).
  - Fonction diagnostic : permet l'identification des BAES en défaut sur une installation non-adressable.
  - Fonction automatisée de mise au repos de l'installation (utilisation de l'entrée « Clé » et la sortie « Rclé »
  - Fonction «répeteur» ou exploitation par zones, permet un pilotage de 300 BAES.
  - Programmation différée des auto-tests SATI.

	Dimensions	Référence	Quantité
TEL200	L 90 x l 103 x P 55 mm. Poids 190 g.	N-TEL200-1	Unité
TEL300 CONNECT	L 90 x l 103 x P 55 mm. Poids 200 g.	N-TEL300-1	Unité

Possibilité de compléter son installation d'éclairage de sécurité avec divers accessoires ; kit d'encastrement, kit mural avec drapeau, grille IK10, ... Nous consulter.

Système de désenfumage

• Kit de désenfumage Exupack

Kit universel de désenfumage pneumatique pour tous types d'exutoires.

Exupack - M

Treuil

- 1 treuil TR20
- 15 ml de câble acier
- 6 tubes acier 50 cm
- 1 poulie déportée
- 2 poulies sous carter
- 1 serre-câble
- Accessoires (10 colliers Ø 8, vis, chevilles)

	Référence
KIT M	N-KIT-M

Exupack - MP

Treuil pneumatique - Ouverture seule - 15 grammes

- 1 treuil TR20
- 15 ml de câble acier
- 6 tubes acier 50 cm
- 1 poulie déportée
- 2 poulies sous carter
- 1 serre-câble
- 1 coffret CO^2 ouverture seule CEO1
- 1 module treuil MOD 20P
- 1 x 25 mètres couronnes de cuivre Ø 6
- 3 cartouches CO^2 15 grammes
- Accessoires (10 colliers Ø 8, 25 colliers Ø 6, vis, chevilles)

	Référence
KIT MP	N-KIT-MP

Exupack - ME

Treuil Electromécanique - DAD

- 1 treuil TR20
- 15 ml de câble acier
- 6 tubes acier 50 cm
- 1 poulie déportée
- 2 poulies sous carter
- 1 serre-câble
- 1 DAD (Détecteur Autonome Déclencheur)
- Déclencheur manuel
- 1 module treuil MOD 2024R
- Accessoires (10 colliers Ø 8, vis, chevilles)

	Référence
KIT ME	N-KIT-ME

Exupack - P25

Coffret pneumatique - Ouverture/Fermeture - 25 grammes

- 1 coffret ECOF25
- 6 cartouches CO^2 25 grammes
- 2 x 25 mètres couronnes de cuivre Ø 6
- Accessoires (25 colliers Ø 6, vis, chevilles)

	Référence
KIT P25	N-KIT-P25

Photos non-contractuelles

Maintenance des Extincteurs

• **Pince à Plomber NR14 bloc 10 mm vierge**

	Poids	Référence
Pince à plomber	300 g	N-PINCE

• **Bloc vierge pour pince à plomber**

	Poids	Référence
Bloc pour pince à plomber vierge	10 g	N-BLOC

• **Gravure du logo pince à plomber**

	Poids	Référence
Gravure du logo à plomber	10 g	N-GRAVURE

• **Clé tricoise acier**

	Dimensions	Référence
Clé tricoise acier	DN20 et DN150 Poids: 210 g	N-CLEF

• **Rouleau de fil perle**

	Dimensions	Référence
250 g	200 mètres	N-FIL250
500 g	400 mètres	N-FIL500
1000 g	800 mètres	N-FIL1000

• **Plomb Ordinaire**

• Sachet de 1000 plombs ordinaires.

	Référence
Plomb ordinaire	N-PLOMB

• **Plomb à tige**

• Avec tige L: 160 mm.
• Botte de 100 plombs à tige.

	Référence
Plomb à tige	N-PLOMB-T

Maintenance des Extincteurs

• **Manomètre de contrôle Pression Permanente**

	Poids	Référence
Manomètre de contrôle pression permanente - Femelle	150 g	N-MANO
Manomètre de contrôle pression permanente - Mâle	120 g	M-MANO-M

• **Kit de pressurisation**

	Poids	Référence
Kit de pressurisation (détenteur, flexible, raccord W8 intégré)	3 kg	N-KIT-P

• **Scellé plastique sans tige**

	Référence
Scellé plastique sans tige bleu	N-SST-B
Scellé plastique sans tige jaune	N-SST-J
Scellé plastique sans tige rouge	N-SST-R
Scellé plastique sans tige vert	N-SST-V

• Diamètre: 9 mm.

• **Scellé**

	Référence
Scellé plastique rouge NF-EN3	N-SCELLE
Scellé plastique blanc NF-EN3	N-SCELLE-BL
Scellé plastique violet NF-EN3	N-SCELLE-VI
Scellé plastique bleu NF-EN3	N-SCELLE-B
Scellé plastique gris NF-EN3	N-SCELLE-G
Scellé plastique jaune NF-EN3	N-SCELLE-J
Scellé plastique noir NF-EN3	N-SCELLE-N
Scellé plastique vert NF-EN3	N-SCELLE-V

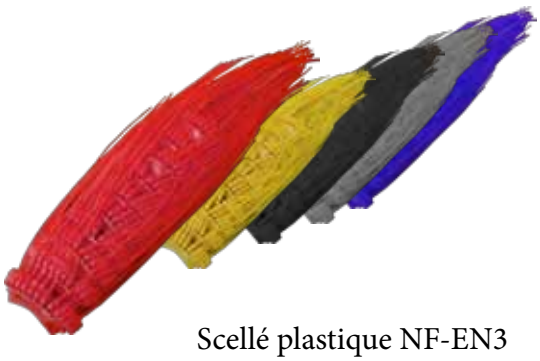

Scellé plastique NF-EN3

• Avec tige L: 175 mm.
• Botte de 10 couronnes contenant 30 scellés.

Photos non-contractuelles

Maintenance des Extincteurs

• Balance électronique cartouche

Avec encoches pour bloquer la cartouche.

• Programme d'ajustement CAL.
• Fonction d'addition de pesée.
• Douille de connexion en série pour adaptateur (non inclus).
• Lecture 1 g.
• 1 pile 9 V alcaline incluse.
• Fonction AUTO-OFF après 3 minutes sans changement de charge afin de ménager les piles.

	Dimensions	Référence
Balance 1 g à 2,2 kg	240 x 170 x 39 mm Poids : 460 g	N-BALANCE

• Balance de poche

• Précision 1 g.
• Portée maximum 1000g.
• Dimensions plateau de la balance : 80 x 70 mm.
• 2 piles LR44 (type AAA).

	Dimensions	Référence
Balance de poche	90 x 125 x 25 mm Poids : 165 g	N-BALPOCHE

• Dynamomètre pour pesage extincteur

• Unité de mesure: lb, kg, g et oz.
• Affichage LCD : rétroéclairé 30 x 16 mm.
• Capacité : 50 kg.
• Alimentation : pile CR2032.
• Mémorisation du poids max.
• Graduation : 10 g.

	Dimensions	Référence
Dynamomètre	165 x 110 x 33 mm Poids : 103 g	N-PESON-2

• Peson à affichage numérique 50 kg.

• Unité de mesure: lb, kg et N.
• Écran à LCD avec hauteur de chiffre 11 mm.
• Crochet en acier inoxydable.
• Bande de mesure à tirer, longueur de mesure environ 1 mètre.
• 1 pile 9 V alcaline incluse.
• Fonction AUTO-OFF après 3 minutes sans changement de charge afin de ménager les piles.
• Lecture 50 g.

	Dimensions	Référence
Peson 50 kg	175 x 90 x 30 mm Poids : 250 g	N-PESON-1

Photos non-contractuelles

• Extincteurs de formation

Découpe perpendiculaire de l'extincteur et de ses composants permettant la visibilité complète du cheminement du gaz et du contenant jusqu'à son évacuation.

• Extincteur de formation (Gamme Vulcain)

	Dimensions	Référence
Extincteur de formation (Gamme Vulcain)	Ø160 x H660 x L240 mm Poids : 4,95 kg	P-COUPE

• Extincteur de formation (Gamme CO2)

	Dimensions	Référence
Extincteur de formation (Gamme CO2)	Ø110 x H570 x L260 mm Poids : 4,95 kg	XC-COUPE2K

• Brassards d'évacuation

• Brassard EVACUATION, GUIDE FILE et SERRE FILE

• En tissu polyester enduit PVC fluorescent (EN 471).
• Brassard automatique qui se met en place instantanément d'une seule main et s'adapte automatiquement au tour du bras quelque soit sa taille.

	Dimensions	Référence
Unitaire	L350 x H75 mm Poids : 50 g	N-B-EVA-U
Par 10 pièces		N-B-EVA-10
Par 30 pièces		N-B-EVA-30

	Dimensions	Référence
Unitaire	L350 x H75 mm Poids : 50 g	N-B-GUI-U
Par 10 pièces		N-B-GUI-10
Par 30 pièces		N-B-GUI-30

	Dimensions	Référence
Unitaire	L350 x H75 mm Poids : 50 g	N-B-SER-U
Par 10 pièces		N-B-SER-10
Par 30 pièces		N-B-SER-30

Photos non-contractuelles

• Cartouche de Désenfumage

	Poids	Référence
Ø 22 mm	10 g	N-CD10D22
	15 g	N-CD15D22
	15 g	N-CD15D22C (par 240)
	20 g	N-CD20D22
Ø 28 mm	25 g	N-CD25D28
	25 g	N-CD25D28C (par 110)
	27 g	N-CD27D28
	30 g	N-CD30D28
Ø 35 mm	40 g	N-CD40D35
	50 g	N-CD50D35
	60 g	N-CD60D35
	60 g	N-CD60D35C (par 84)
	80 g	N-CD80D35
Ø 40 mm	100 g	N-CD100D40
	100 g	N-CD10040C (par 40)
	150 g	N-CD150D40
	150 g	N-CD15040C (par 25)
	200 g	N-CD200D40
	200 g	N-CD20040C (par 25)

	Poids	Référence
Ø 50 mm	150 g	N-CD150D50
	300 g	N-CD300D50
	300 g	N-CD30050C (par 15)
Ø 60 mm	500 g	N-CD500D60
	500 g	N-CD50060C (par 6)
	750 g	N-CD750D60

Les cartouches de désenfumage peuvent être rechargeables sans obligation de mettre des bagues de couleur.

• Recharge cartouche désenfumage

	Référence
De 10 g à 60 g	CC-CD1060
De 70 g à 150 g	CC-CD70150
De 160 g à 300 g	CC-CD+160
De 300 g à 500 g	CC-CD+300
De 500 g à 1000 g	CC-CD+500

INDEX

A

- Abri pour extincteur sur roues page 33
- Absorbant Minéral Ignifugé page 34
- Absorbant Végétal Ignifugé page 34
- Adaptateur support page 29
- Additif page 38
- AES page 19
- Alimentation secourue page 19
- Ampoules 4,8 V / 0,5 A pour BAES page 49
- Anneau de fixation coffret REGON page 24
- Armoire chauffante page 33
- Armoire Métallique page 24
- Autocollants «issue de secours» page 45
- Avertisseur Sonore STILIC page 16

B

- BAAS type Ma page 13
- BAAS type MaME page 13
- Bac à sable en acier avec couvercle page 34
- Bac à sable en plastique page 34
- BAES + BAEH Gamme VITA Bi page 50
- BAES Gamme SLIM page 48
- BAES Gamme TEMPO page 49
- BAES Gamme VITA page 48, 49, 50
- Balance de poche page 55
- Balance électronique cartouche page 55
- BAPI (Bloc autonome) page 51
- Batterie centrale page 19
- Bidon Ramoneur Atomia page 33
- Bloc pour pince à plomber vierge page 53
- Boite plastique à clé antivol page 31
- Boîtier acier à clé antivol page 32
- Boîtier de synthèse BOSY page 18
- Brassard ÉVACUATION page 56
- Brassard GUIDE FILE. page 56
- Brassard SERRE FILE. page 56
- Brise glace page 32

C

- Cache Extincteur Hybride page 23
- Cadre Clic/Clac page 45
- Capot crystal page 16
- Cartouche désenfumage page 57
- Centrale T4P Flash à piles page 12
- Centrale T4P-RF à piles RADIO page 12
- Chariot porte extincteur page 28
- Clé de réarmement déclencheur manuel page 15
- Clé triangle coffret registre page 31
- Clé tricoise acier page 53
- CMSI BALI page 14
- CMSI BAYA page 14
- Coffret Anti-feu page 10
- Coffret double page 25
- Coffret à clé pour extincteur et douche portative page 32
- Coffret Escamotable page 23
- Coffret Extibox page 26
- Coffret Protect Design page 27
- Coffret rouge et noir 6L/Kg et 9L/kg page 24
- Coffret Registre page 31
- Coffret Sécurité pour ARI page 25
- Coffret Strasbourg page 25
- Colle Xtrem pour panneau page 45
- Couverture anti-feu page 35

D

- DAAF page 7 et 8
- Déclencheur manuel accessoire (SSI) page 15
- Déclencheur DAAF Ei manuel alarme RADIO page 9
- Détecteur de chaleur page 7
- Détecteur de gaz page 8
- Détecteur Monoxyde de carbone page 8
- Détecteur optique filaire OX-8 page 18
- Diffuseur sonore d'alarme feu RADIO T4 page 17
- Diffuseur visuel d'alarme feu RADIO T4 page 18
- Dynamomètre (peson) page 55

E

- Equipement d'Alarme T5 PPMS page 20
- Étiquette ADR page 46
- Étiquette «appareil inutilisable ...» page 45
- Étiquette autocollante avertissement électrique page 46
- Étiquettes de numéros identification extincteur page 46
- Étiquette de vérification page 46
- Extincteurs de formation page 56

F

- Fusée Atomia pour cheminée page 33
- FARO (Bloc autonome) page 51

G

- Gravure du logo pince à plomber page 53

H

- Housse Extincteur page 21 et 22

Photos non-contractuelles

INDEX

I

- Indicateur d'action pour tous détecteurs page 16
- Interrupteur de contrôle DAAF Ei page 10

K

- Kit de pressurisation. page 54
- Kit Malentendants page 9
- Kit de désenfumage page 52

M

- Manomètre de contrôle page 54

P

- Panneau «accès handicapé» page 44
- Panneau « Arrêt gaz » page 44
- Panneau « Bac à sable » page 44
- Panneau Consignes de sécurité page 39
- Panneau Consignes de sécurité chaufferie page 39
- Panneau Consignes de sécurité cuisine page 39
- Panneau Consignes de sécurité hôtel page 39
- Panneau Consignes d'urgence en cas d'incendie page 39
- Panneau « Défense de fumer » page 44
- Panneau « Douche de sécurité » page 43
- Panneau Extincteur double photolu. page 40
- Panneau Extincteur classe de feu page 43
- Panneau Extincteur classe de feu spécial page 42
- Panneau Extincteur classe de feu photolu. page 40
- Panneau Extincteur photolu. page 40
- Panneau Extincteur sur roue page 44
- Panneau «interdiction de fumer et vapoter» page 44
- Panneau « Issue de secours » photolu. page 41
- Panneau « Issue de secours » recto/verso photolu. page 41 et 42
- Panneau « Téléphones Utiles » page 40
- Panneau « Point de rassemblement » page 45
- Panneau « Réagir en cas d'attaque terroriste » page 40
- Panneau RIA photolu. page 41
- Panneau RIA double photolu. page 41
- Panneau « Sortie de Secours » page 43
- Panneau « Sortie de secours » photolu. page 42
- Pelle page 35
- Pelle pour bac à sable plastique page 34
- Peson à affichage numérique 50 kg page 55
- PIA – EURM5 page 38
- Pictogramme photoluminescent toutes classes de feu page 46
- Pièces détachées RIA page 38
- Pince à Plomber NR14 bloc 10 mm vierge page 53
- Plaque classe de feu Extibox page 27
- Plomb à tige page 53
- Plomb Ordinaire page 53
- Pochette Registre de sécurité page 31
- Porte extincteur chromé page 28
- Porte extincteur noir page 28

R

- Recharge cartouche désenfumage page 57
- Registre de sécurité (ERP, habitation et Industrie) page 30
- Registre d'accèssibilité page 30
- Registre public d'accessibilité page 30
- Relais Radio alimenté sur secteur pour DAAF Ei page 9
- Relais RADIO à pile pour alarme T4 page 17
- R.I.A – EUR9 et EUR5 page 36
- R.I.A Giropons page 37
- Rouleau de fil perle page 53

S

- SBP - BAAS type-Pr 2, 4 ou 8 Boucles page 13
- SBR - Tableau de synthèse SBR page 14
- SBS - BAAS de Type Sa - bloc alarme satellite page 14
- SBSAME - BAAS DU TYPE SaMe page 14
- Scellé page 54
- Seau en acier page 35
- Seau Plastique page 35
- Serrure pour armoire métallique page 24
- Support aimant universel page 29
- Support aimant pour couverture anti-feu page 29
- Support extincteur magnétique page 29
- Support mural Extibox page 27
- Support pelle/seau page 35

T

- Tableau de signalisation type 4S-1B page 12
- Tableau de signalisation type 4S-2B page 12
- Tableau de signalisation type 4S-4B page 12
- Télécommande pour type 3 page 13
- Télécommandes BAES page 51
- Télécommandes RADIO (Ei) page 10
- Transpondeur RADIO pour alarme T4 page 17

V

- Ventouse blindée pied de sol à rupture de courant page 17
- Ventouse électromagnétique DAS page 16
- Vitre armoire métallique page 24
- Vitre plexiglas pour boîtier à clé antivol page 32

Conditions Générales Professionnelles de Vente d'extincteurs, de produits connexes, et/ou de fourniture de prestations de services associés

(Conditions générales de vente inspirées de celles du syndicat général des fabricants d'extincteurs fixes ou mobiles : SYFEX)

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales codifient les usages commerciaux de la profession en vigueur pour la fourniture de matériel avec ou sans installation, et/ou l'exécution chez le client de prestations de services complémentaires à cette fourniture telles que la maintenance préventive ou corrective (ci-après désigné par la PRESTATION). La maintenance préventive consiste à intervenir sur une fourniture pour prévenir un éventuel mauvais fonctionnement, par voie d'opérations de contrôle à des dates ou selon des fréquences spécifiées aux Conditions Particulières tandis que la maintenance corrective consiste à remettre en état de fonctionnement ou à remplacer une fourniture qui n'est plus dans un état propre à remplir ses fonctions telles qu'elles sont définies au contrat.

Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, les conditions générales de vente constituent le socle de la négociation commerciale. Le fournisseur ne peut y renoncer par avance ; toutes clauses dérogatoires à ces conditions devront, pour être valables, être acceptées par tout moyen écrit par le fournisseur. Les renseignements portés sur les catalogues, notices et barèmes ne sont qu'indicatifs, le fournisseur se réserve la faculté de les modifier à tout moment et sans préavis en raison de l'évolution des normes, de la technique ou des conditions économiques. La nullité de l'une des dispositions ci-dessous ne remet pas en cause la validité des présentes conditions générales. Le fait que le fournisseur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des clauses des conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.
Nos marchandises sont réservées strictement à l'usage professionnel.

ARTICLE 2 – COMMANDES

Une commande définitive ne peut être annulée, même partiellement, sans accord écrit du fournisseur. Tout versement à la commande est définitivement acquis au fournisseur. Les engagements du fournisseur sont strictement limités aux fournitures et/ou prestations prévues dans son offre ou dans son accusé de réception de commande. En cours d'exécution, le client ne peut apporter de modifications à sa commande, soit dans sa quantité, soit dans sa nature, qu'après accord écrit du fournisseur sur les nouvelles conditions.
Pour les opérations de maintenance, toute modification de date d'intervention se fera d'un commun accord, pourra éventuellement modifier le prix, et sera également formalisée par un avenant.

ARTICLE 3 – PROPRIÉTÉ intellectuelle et PROPRIÉTÉ des documents

Le fournisseur conserve la totalité des droits de propriété intellectuelle sur ses matériels, même en cas de commande sur cahier des charges.

Tous les plans, dessins, schémas et en général tous documents relatifs à la conception, à la construction, ainsi que tous renseignements d'ordre technique ou commercial fournis à l'occasion de l'offre ou de la commande éventuelle tels que étude de risques, plan d'implantation, … demeurent la propriété du fournisseur, qui est titulaire du savoir-faire et des droits de propriété intellectuelle correspondants ; ils ne pourront être reproduits ou communiqués aux tiers sans l'accord préalable écrit du fournisseur. La documentation technique n'est délivrée au client qu'à titre de prêt à usage. D'une manière générale, le client reconnaît que toutes informations confidentielles, quelles qu'elles soient concernant le fournisseur, lui sont communiquées uniquement dans le cadre de l'accord et aux seules fins de lui permettre de prendre sa décision. Ne font toutefois pas l'objet d'une obligation de confidentialité, les informations faisant partie du domaine public au moment de la conclusion du contrat ou déjà connues de manière licite par le client.

ARTICLE 4 – PRIX, Clause pénale, Obligation du fournisseur et Obligation du client

Les devis sont valables pendant 30 jours calendaires à compter de leur établissement. La garantie de prix consentie par le fournisseur est de trois mois à dater de la commande ferme et définitive. Passé ce délai, ils deviennent caducs et ne peuvent plus engager le fournisseur sans son accord exprès. Le prix correspond exclusivement aux prestations spécifiées à la commande expressément acceptée par le fournisseur. Si la livraison n'intervient pas durant ce délai, sans que ce soit le fait du client, ladite garantie sera prolongée jusqu'à la mise à disposition du matériel commandé ou l'accomplissement de la prestation convenue. En cas de report, soit de la livraison, soit de la date d'intervention dans le cas d'opérations de maintenance, dû au client, le fournisseur se réserve le droit d'appliquer le tarif en vigueur au jour où la livraison effective aura lieu ou où la prestation sera effectuée, quelle qu'en soit la date. Le prix est toujours stipulé départ usine. Tous les frais accessoires, tel que conditionnement, transport, douanes, assurance et droits divers qui grèvent la vente, sont à la charge du client qui s'oblige à les acquitter en même temps, ou à la première demande du fournisseur.

A défaut de précision contraire, la réalisation de la PRESTATION ne correspond pas à un marché à forfait.
Le fournisseur s'engage à remplir les obligations documentaires relatives à sa PRESTATION.
Les prix sont établis en fonction des conditions économiques lors de l'établissement du devis et sont révisables selon les conditions prévues au contrat, notamment en fonction des variations des prix des matières premières et des incidences économiques et sociales.
Pour les contrats à tacite reconduction annuelle, le fournisseur pourra réviser le prix sur la base des indices mécaniques reconnus MECASTAR répertoriés sur le site www.fim.net disponibles à la date de reconduction.

Les tarifs pièces détachées Extincteurs sont strictement réservés aux distributeurs professionnels d'extincteurs achetant régulièrement (au moins 1 fois par mois) des extincteurs complets, et de tous les modèles, à la société des Extincteurs Andrieu.
Dans la mesure où une demande de prix de pièces détachées émane d'un distributeur n'achetant pas régulièrement (au moins 1 fois par mois) des extincteurs complets, et de tous les modèles, ce dernier se verra appliquer systématiquement un coefficient multiplicateur x2 sur l'ensemble du tarif préférentiel distributeur.

ARTICLE 5 – REALISATION de la PRESTATION

Les délais de réalisation de la PRESTATION indiqués dans les offres ou accusés de réception de commandes sont donnés à

titre indicatif. Ils commencent à courir à compter de la date à laquelle le fournisseur est en possession de tous les documents nécessaires à l'exécution de la commande et du règlement éventuellement demandé.
Le retard dans l'exécution ne peut donner droit à aucune indemnité ou pénalité sauf convention expresse et écrite. En tout état de cause, celle-ci ne peut pas prévoir par semaine entière de retard à partir de la fin de la troisième semaine, une pénalité supérieure à 0,5 % (avec une limite maximum de 5%) de la valeur de la commande hors-taxes. Ces pénalités seront libératoires, forfaitaires et exclusives de toute autre indemnisation au même titre. Elles ne sauraient être applicables dans le cas d'un retard dû au fait du client, d'un tiers prestataire ou à un cas de force majeure tel que prévu à l'article 14. Dans tous les cas, le retard n'est valablement constaté et ne court qu'après mise en demeure régulière par lettre recommandée avec Avis de Réception adressée par le client. Le retard dans l'exécution ne peut en aucun cas être invoqué par le client comme cause de résiliation du contrat. Le retard imputable au client ou à un tiers prestataire donnera lieu à un report du délai d'exécution, au minimum égal à la durée du retard constatée par les Parties. De plus, le client prendra à sa charge notamment les frais liés au report de l'intervention des équipes, à la perte de journées de pose (facturation par forfait jour), à la location de matériels.

ARTICLE 6 – EXPÉDITION / TRANSPORT, RECEPTION DES MARCHANDISES

Selon les termes de l'Incoterm 2010 « à l'usine » (Ex-Works) de la CCI, tous les matériels livrés voyagent aux risques et périls du client, quels que soient le mode de transport ou les modalités de paiement du transport. Il appartient au client, en cas d'avaries ou de pertes, de faire toutes réserves écrites sur le bordereau d'expédition à l'arrivée des matériels et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou Lettre Recommandée avec Avis de Réception auprès du transporteur dans les 3 jours qui en suivent la réception, conformément à l'article L133-3 du code de commerce. La mention « sous réserve de déballage » n'a aucune valeur vis-à-vis du transporteur et ne pourra être admise comme réserve. Le client doit conserver le matériel contesté, dans les meilleures conditions, jusqu'à l'expertise qui peut être requise par l'assureur du transporteur. Le client ou le destinataire doit faire connaître avant l'expédition s'il désire procéder à une vérification à l'enlèvement des matériels dans les entrepôts ou usines du fournisseur. Sauf avis contraire préalable, l'ordre d'expédition sera considéré comme une agréation formelle et définitive du choix du transporteur ou du moyen de transport, aucune objection ne pouvant plus alors être opposée par le client au fournisseur.

En cas d'impossibilité à réceptionner les matériels du fait du client ou du destinataire, le client fera son affaire, et sous sa responsabilité, d'une destination d'attente et en supportera l'intégralité des coûts. De plus, il prendra à sa charge notamment les frais liés au report de l'intervention des équipes, à la perte de journées de pose (facturation par forfait jour), à la location d'outillage ou d'équipement(s), au nouveau transport. Toute réclamation concernant la livraison des matériels doit parvenir au fournisseur dans les 3 jours suivant la réception et avant le début d'exécution de la prestation. Passé ce délai, la livraison sera considérée conforme à la commande et vaudra reconnaissance de l'absence de défauts apparents.

Franco à partir de 750 € HT pour les produits issus du catalogue Andrieu Accessoires sauf Robinet Incendie Armé : Franco à partir de 3 RIA pour une livraison en une seule fois en France métropolitaine.
Tous les produits issus du catalogue Systèmes TraceFlam sont en conditions départ usine – Ex Works.

Des frais de gestion de 35,00€ HT seront facturés pour toute commande d'un montant inférieur à 500,00€ HT.

A la demande du client, la Société des Extincteurs Andrieu peut livrer des extincteurs à base d'eau, pure ou additivée, déjà chargé en eau. Dans ce contexte, pendant la période hivernale, en cas de gel, pendant la période de transport, la société décline toute forme de responsabilité quant à la livraison du matériel techniquement dégradé et au dysfonctionnement en découlant. La Société des Extincteurs Andrieu, en cas de température extérieure extrême, peut prendre la décision de livrer les extincteurs à base d'eau vides. Dans ce cas, les conditions tarifaires produits resteront inchangées.

ARTICLE 7 – INSTALLATION ET SERVICES ASSOCIES

L'installation consistant en la pose de matériels livrés par le fournisseur, celle-ci peut donner lieu au préalable à la réalisation d'études spécifiques par le fournisseur, à la charge du client et facturables dès leur validation. La validation des études s'effectue à la demande du fournisseur. A défaut de retour du client sous huit jours, la validation est réputée réalisée.
Dans le cas où la fourniture de matériel est assortie de l'installation, il appartient au client d'assurer la vérification, la bonne conservation et la garde des matériels jusqu'à l'intervention du fournisseur pour l'exécution de la prestation d'installation.
Sauf dispositions spéciales reprises dans le devis ou l'Accusé de Réception de Commande, le fournisseur doit pouvoir effectuer les travaux d'installation ou les opérations de maintenance dans les délais convenus pendant les heures et jours ouvrés (de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi). A défaut, ces derniers pourront donner lieu à une facturation complémentaire de la part du fournisseur, et pourront entraîner un report des délais d'exécution.
Le client assurera au fournisseur et à ceux qui seront délégués par ce dernier en vertu du contrat, le libre accès et sans danger aux installations ainsi que l'usage gratuit des consommables et facilités disponibles dans l'installation dont eau, éclairage, électricité…
Le client assumera également l'évacuation des déchets.

Par ailleurs, le client a l'obligation de vérifier périodiquement la présence à l'emplacement assigné, l'accessibilité et le bon état physique extérieur de ses matériels de sécurité.

Et, conformément aux prescriptions particulières prévues par le code du travail et applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure, le client assurera la coordination des mesures de prévention sur son site. Ces mesures seront définies à l'issue de l'inspection commune des lieux de travail et de l'analyse des risques. Elles feront éventuellement l'objet d'un plan de prévention (écrit conformément à l'article R 4512-7 du Code du travail). Ce Plan sera prévu pour toute la durée du contrat.

Si, en cours d'exécution, le fournisseur considère qu'une opération non prévue à la commande est nécessaire, notamment en matière de sécurité, il en informera le client dès que possible en lui fournissant la liste des travaux et des pièces nécessaires, accompagnée d'une estimation du prix, et ce, même dans le cas d'une prestation forfaitaire. Le fournisseur n'encourra aucune responsabilité pour les dommages résultant du refus du client d'effectuer les travaux nécessaires. Dans ce cas, la clause de garantie ne pourrait être appliquée sur les risques ainsi encourus.

L'exécution des obligations contractuelles peut être suspendue par le fournisseur, sans qu'aucune faute ou pénalité puisse être retenue à son encontre, dès lors que les conditions de sécurité de l'intervention sur le site ne sont pas ou plus réunies.

Le fournisseur remettra au client un ou plusieurs documents attestant de son intervention, au format convenu entre les parties (par exemple, sous forme papier, électronique …).

Les frais inhérents à des circonstances particulières, tels que modifications du site du client, non-conformité aux plans initiaux, ou conditions contraignantes d'accès au site seront facturés en supplément.
Si l'état du site ne permet pas la réalisation complète de la ou des prestation(s), les travaux de finition correspondants resteront à la charge du client et tout nouveau déplacement sera facturé en supplément. De même, toute utilisation ou mise en service complète ou partielle des matériels en vaudra réception. En cas de réception contradictoire, celle-ci s'effectue à la demande du fournisseur sous huit jours en sa présence et celle du client, ou de leurs représentants. Elle est constatée par un procès-verbal signé des deux Parties. Si le

client n'a pas fait le nécessaire pour participer à la réception contradictoire, la réception est réputée réalisée et acceptée. En cas de prestations cadencées, le fournisseur pourra demander des réceptions partielles au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

ARTICLE 8 – RÈGLEMENT

8.1 Facturation
Conformément au code de commerce, toute facture est émise dès la réalisation de la livraison ou de la prestation.
8.2 Délais de paiement
Le fournisseur sera en droit de définir un montant minimum de facturation : 76,22€ HT. Toutes les factures sont payables au domicile du fournisseur, sans escompte. Conformément aux dispositions du Code de commerce le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser trente jours à compter de la date d'émission de la facture. Toute clause ou demande tendant à fixer ou à obtenir un délai de paiement supérieur au délai maximal pourra être considérée comme abusive et est passible notamment d'une amende civile pouvant aller jusqu'à deux millions d'euros. En cas de paiement par traites, celles-ci doivent être retournées acceptées au fournisseur, dans un délai maximum de huit jours.

8.3 Retard de paiement
Le refus d'acceptation des traites ou le défaut de paiement d'une seule facture à échéance convenue rend immédiatement exigible l'intégralité de la créance à présentation de la première mise en demeure. De convention expresse, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraîne :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu.
- l'application d'un intérêt de retard égal au taux de refinancement le plus récent de la Banque Centrale Européenne majoré de dix points de pourcentage, qui court de plein droit à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet ou d'un chèque impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
- La suspension des services et livraisons, ainsi que la déchéance de garantie sur les matériels ou services impayés.
- la réclamation des frais d'impayés éventuels.
- la réclamation des frais judiciaires éventuels.

Le fournisseur pourra éventuellement prévoir au contrat une clause pénale en cas de retard de paiement.

8.4 Modification de la situation financière du client
En cas de dégradation de la situation financière du client constatée, à tout moment, par des renseignements financiers et/ou attestée par un retard de paiement, le fournisseur se réserve le droit de :

- réclamer au client une caution bonne et solvable, du prix des matériels avec ou sans installation faite ou commandée et, à défaut, de résilier le marché.
- prononcer la déchéance du terme et l'exigibilité immédiate des sommes restant dues.
- suspendre les livraisons ou toute prestation.

8.5 Ouverture et maintien de compte, situation financière
Le fournisseur se réserve la faculté de subordonner l'ouverture et le maintien de compte à l'obtention, auprès du client, de documents comptables, financiers et juridiques et, le cas échéant, de garanties. Le fournisseur se réserve le droit d'exiger le paiement total ou partiel au moment de la passation de commande si la situation financière du client le justifie.

Le fournisseur considère l'acceptation du présent article comme une des conditions essentielles et déterminantes de son engagement en l'absence de laquelle il n'aurait pas contracté.

ARTICLE 9 – GARANTIE

En tout état de cause, la responsabilité civile du fournisseur, tous dommages confondus, ne pourra excéder le montant de la prestation réalisée.

Pour pouvoir invoquer la garantie, le client doit :

- aviser le fournisseur, sans retard et par écrit, des défauts qu'il impute à la prestation,
- fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci
- donner au fournisseur toute facilité pour procéder à la constatation de ces défauts et y porter remède.

Les pièces fournies par le fournisseur dans le cadre de sa prestation sont garanties, dans les mêmes conditions. En aucun cas l'intervention de maintenance, même si elle est effectuée par les services du constructeur, ne peut s'interpréter comme une extension de la garantie du constructeur et toute garantie spécifique éventuelle doit être précisée aux conditions particulières.

Sauf convention contraire, les fournitures fabriquées bénéficient d'une garantie d'un an à dater du jour de mise à disposition. Cette garantie est strictement limitée à l'échange pur et simple par le fournisseur des pièces reconnues défectueuses par le fabricant, hors coût de, main d'œuvre de démontage, remontage, immobilisation, frais de transport.
Le fournisseur s'engage à remédier à tout défaut provenant de sa faute démontrée dans l'exécution de ses prestations et qui s'est manifesté dans une période de 12 mois suivant la date de l'intervention de maintenance.

Toute garantie et toute responsabilité du fournisseur sont exclues pour des incidents tenant à des cas de force majeure, ainsi que dans les cas suivants :

- l'usure normale du matériel,
- les détériorations ou accidents provenant de négligence, défaut de surveillance, imputables au client ou à un tiers,
- une maintenance inappropriée de la part du client,
- un défaut d'entretien quotidien de la part du client, le non-respect par lui des instructions/prescriptions de conservation, de vérification et d'entretien des matériels faites par le constructeur ou le fournisseur, des règles de l'art en vigueur dans la profession du client, des dispositions relatives aux contrôles périodiques définis par la réglementation,
- le non-respect des réglementations de sécurité et d'environnement applicables au client,
- l'utilisation anormale ou non conforme à la destination des matériels, aux règles de l'art ou aux préconisations ou recommandations du fournisseur,
- les défauts dus à un stockage défectueux (lieu non-abrité, humide, en atmosphère corrosive, etc.…),
- l'absence de protection ou à la mise en œuvre tardive de la protection contre la corrosion,
- les défauts provenant des choix techniques imposés par le client,
- l'intervention du client ou d'un tiers sur les matériels : pose ou installation non conforme aux règles de l'art, modifications, réparations, adjonction de pièces de rechange non d'origine ou refaites sans l'accord exprès du constructeur ou du fournisseur,
- le vice, incompatibilité ou mauvaise qualité du bâti supportant les matériels installés,
- non-paiement par le client d'un des termes de paiement prévus,
- et plus généralement, en cas de défaut résultant d'une faute du client.

ARTICLE 10 : REFERENTIELS PROFESSIONNELS

Toute appréciation respective ou réciproque des échanges client-fournisseur peut notamment s'appuyer sur les référentiels principaux encadrant les règles de l'art, tels :

- Les normes afférentes à la maintenance des extincteurs d'incendie portatifs, NF S61-919, et aux activités de services relatives à la maintenance des extincteurs portatifs, mobiles et fixes, NF S61-922,
- Les prescriptions d'utilisation des fabricants et prescriptions de maintenance,
- La règle R4 d'Installation et maintenance extincteurs du CNPP, reconnue par les assurances,
- Le guide de maintenance coédité par FFMI-AFNOR…

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

Le fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages qui auraient une origine étrangère à son entreprise, ainsi que des dommages matériels indirects ou immatériels (consécutifs ou non consécutifs) et, notamment,

des préjudices à caractère commercial ou financier tels que manques à gagner, pertes de production, pertes de contrats.
Le client et ses assureurs renoncent à recourir contre le fournisseur et ses assureurs au titre des dommages exclus par les présentes conditions générales ou par le contrat.

11.1 Responsabilité hors maintenance
La responsabilité du fournisseur est limitée au respect des spécifications techniques stipulées dans le contrat. Par ailleurs, la responsabilité du fournisseur ne peut pas être engagée quant au choix du type d'extincteur, de son emplacement ou de sa mise en œuvre, à moins que celle-ci ne lui ait été confiée.
Conformément à la législation en vigueur Il convient de préciser que la sécurité incendie d'un site est de la responsabilité légale de son exploitant, et que les matériels et/ou installations fournis sont seulement destinés à combattre un départ de feu. De ce fait, les obligations du fournisseur au titre du contrat sont des obligations de moyen et non des obligations de résultat.

11.2 Responsabilité maintenance
Sont exclus de la responsabilité du fournisseur les dommages causés aux/par les éléments intégrés à l'équipement par le client (notamment pièces du client, montages et outillages), causés au client et qui résulteraient de fautes démontrées dans l'accomplissement de sa prestation, imputables directement et exclusivement au fournisseur.

Le fournisseur ne pourra être tenu responsable de l'immobilisation des matériels le temps des opérations de maintenance qu'elle soit préventive ou corrective.

Le fournisseur emploiera les moyens les plus appropriés pour exécuter ses obligations contractuelles : conformément au régime du contrat d'entreprise, il a la liberté de choisir les moyens techniques nécessaires à l'obtention des fonctions prévues dans le cahier des charges.

Si le client impose le choix d'une solution, d'une pièce ou d'une marque de composants, d'une matière ou d'une solution technique déterminée, le fournisseur n'engage pas sa responsabilité sur ce choix et agit en tant que mandataire du client.

Le client doit, dans les plus brefs délais, informer par notification écrite des modifications éventuelles apportées aux matériels ou à leur exploitation ou de toute autre mesure prise par le client qui puissent affecter les obligations du fournisseur aux termes du contrat.

En cas de matériels présumés non conformes à la réglementation en vigueur par le fournisseur, ce dernier peut refuser d'exécuter toute opération de maintenance sur ces produits. Il doit en aviser le client dans un délai raisonnable.

ARTICLE 12 – REACH

Le fournisseur s'engage à maintenir la conformité des matériels vis-à-vis des obligations liées à REACH, uniquement dans le cadre des utilisations définies par le fabricant.

ARTICLE 13 – dispositions propres à la MAINTENANCE

Le fournisseur s'engage à assurer la maintenance préventive et/ou corrective du ou des matériels selon le cadre défini au contrat.

La maintenance ne se confond pas avec les vérifications générales périodiques réglementaires ou volontaires, ni avec les mises en conformité réglementaires.
Le parc des matériels concernés, leur état, le site, les prestations de maintenance définies et leurs dates, horaires et fréquences peuvent être décrits aux Conditions Particulières.

ARTICLE 14 – FORCE MAJEURE

Aucune des parties au contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge, au titre du contrat si ce retard ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure entendu dans un sens plus large que la jurisprudence française tels que :
- survenance d'un cataclysme naturel
- tremblement de terre, tempête, incendie, inondation
- conflit armé, attentats
- conflit du travail, grève totale ou partielle chez le fournisseur ou le client
- conflit du travail, grève totale ou partielle chez les fournisseurs, prestataires, transporteurs, postes, services publics,
- injonction impérative des pouvoirs publics (notamment interdiction d'importer, embargo)
- accidents d'exploitation, bris de machines, explosion.

Chaque partie informera l'autre partie, sans délai, de la survenance d'un cas de force majeure dont elle aura connaissance et qui, selon elle, est de nature à affecter l'exécution du contrat. Si la durée de l'empêchement excède 10 jours ouvrables, les parties devront se concerter dans les plus brefs délais pour examiner de bonne foi les modalités de l'arrêt ou de la poursuite du contrat.
Toutefois, si lesdits effets devaient se poursuivre au delà de six mois après la date de leur survenance, la partie affectée par la force majeure, pourrait mettre fin au contrat sans indemnité par lettre recommandée avec avis de réception.

ARTICLE 15 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ - REPRISE DES BIENS

De convention expresse, le fournisseur se réserve la propriété des matériels jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement.
En cas de reprise des biens revendiqués par le fournisseur ou pour son compte, le client a l'obligation de réparer le préjudice résultant de l'éventuelle dépréciation.

ARTICLE 16 – RESILIATION DU CONTRAT

En cas de manquement grave de l'une des parties dans l'exécution du contrat, 15 jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse, le contrat sera résilié de plein droit si bon semble à la partie lésée. Les règlements éventuellement effectués au fournisseur resteront acquis.
Pour les contrats à tacite reconduction annuelle, chaque partie dispose d'un délai de 3 mois pour dénoncer le contrat avant la date anniversaire.

ARTICLE 17 – JURIDICTION COMPETENTE ET LOI APPLICABLE

Le contrat et ses suites sont régis par le droit français. Tout différend qui naîtrait à l'occasion de la validité, de l'interprétation, ou de l'exécution du contrat et qui n'aurait pas pu être réglé à l'amiable sous le délai d'un mois, sera de la compétence exclusive des Tribunaux du ressort du siège social du fournisseur, même en cas d'appel en garantie ou pluralité de défendeurs et quelles que soient les clauses ou stipulations imprimées sur les documents contractuels des cocontractants.

Nous prenons votre sécurité au sérieux !

Société des Extincteurs Andrieu
1 rue du 11 mai 1967 - 60110 Méru
Tel : 03 44 22 44 22 - Fax : 03 44 45 18 13
Email : extincteurs.andrieu@gmail.com

Édition 2018 - Version 3